

**PRÈS LA CHAMBRE DE LA COUR SUPRÊME
DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX CAMBODGIENS**

Dépôt

Dossier n° : 002/19-09-2007-ECCC/TC

Partie déposante : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de la Cour suprême, *via* M. le Greffier de la Chambre de première instance (règles 106-2 et 108-1 du Règlement intérieur)

Langue originale : Français

Date du document : 1^{er} juillet 2019

Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Public

Classement arrêté par la Chambre : **សាធារណៈ/Public**

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire :

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature :



Déclaration d'appel de KHIEU Samphân (002/02)

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân
KONG Sam Onn
Anta GUISSÉ

Assistés de

SENG Socheata
Marie CAPOTORTO
Cécile ROUBEIX
Marine BOUDJEMAA
Dounia HATTABI

Auprès de :

La Chambre de la Cour Suprême
KONG Srim
Chandra Nihal JAYASINGHE
SOM Sereyvuth
Florence Ndepele MWACHANDE-MUMBA
MONG Monichariya
Phillip RAPOZA
YA Narin

Les co-procureurs

CHEA Leang
Nicholas KOUMJIAN

Tous les avocats des parties civiles

La défense de M. NUON Chea

PLAISE À LA CHAMBRE DE LA COUR SUPRÊME

1. Le 16 novembre 2018, en audience publique, la Chambre de première instance (la « Chambre ») a déclaré KHIEU Samphân coupable de génocide (de Vietnamiens), crimes contre l'humanité, violations graves des Conventions de Genève et l'a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.¹ Elle a indiqué que l'exposé complet des motifs de son jugement serait notifié par écrit « en temps utile ».²
2. Le 19 novembre 2018, la Défense de KHIEU Samphân (la « Défense ») a interjeté appel du jugement et demandé à la Chambre de la Cour suprême (la « Cour suprême ») de l'annuler pour vice de forme et défaut de motivation.³ Le 13 février 2019, la Cour suprême a jugé cet appel irrecevable.⁴
3. Le 20 mars 2019, la Défense a demandé l'annulation de cette décision au motif que le collège de juges l'ayant rendue était alors irrégulièrement composé.⁵ Près de 3 mois plus tard, la Cour suprême n'a toujours pas fait notifier cette demande.⁶
4. Le 28 mars 2019, les parties ont reçu notification de l'exposé complet des motifs du jugement 002/02, daté du 16 novembre 2018, comptant 4 101 pages en khmer, 2 828 pages en français et 2 387 pages en anglais (annexes comprises), avec 14 446 notes de bas de page (le « jugement écrit »).⁷
5. Le 3 avril 2019, la Défense a demandé de pouvoir disposer de 8 mois et 100 pages pour le dépôt dans deux langues de sa déclaration d'appel tandis que la défense de NUON Chea a demandé 6 mois et 100 pages pour la sienne.⁸ Le 26 avril 2019, la Cour suprême a accordé 3 mois et 60 pages à toutes les parties.⁹

¹ Transcription de l'audience du (« T. ») 16 novembre 2018, **E1/529.1**, p. 64-68, entre 11h28 et 11h38.

² T. 16 novembre 2018, **E1/529.1**, p. 3, vers 9h35.

³ Appel urgent de KHIEU Samphân contre le jugement prononcé le 16 novembre 2018, 19 novembre 2018, **E463/1**.

⁴ Décision relative à l'appel urgent interjeté par KHIEU Samphân contre le résumé du jugement prononcé le 16 novembre 2018, 13 février 2019, **E463/1/3**. Le 14 février 2019, la Défense a demandé la traduction en français de la Décision, qui a été notifiée le 27 février 2019.

⁵ Demande de KHIEU Samphân d'annulation de la décision E463/1/3 sur son appel urgent contre le jugement du 16 novembre 2018, 20 mars 2019.

⁶ La demande a été déposée le 20 mars 2019 à 11h52 mais n'a toujours pas été notifiée au moment de l'envoi des présentes écritures à la traduction. Elle se trouve toujours chez le greffier de la Cour suprême.

⁷ Jugement rendu à l'issue du [procès 002/02], 16 novembre 2018, **E465** (le « jugement écrit »).

⁸ Demande de la Défense de KHIEU Samphân aux fins d'extension du délai d'appel et du nombre de pages de sa déclaration d'appel, 3 avril 2019, **F39/1.1** (la « Demande **F39/1.1** ») ; *NUON Chea's Urgent First Request for an*

6. Le 3 mai 2019, la Défense a demandé le réexamen de cette décision.¹⁰ Plus d'un mois plus tard, le 7 juin 2019, la Cour suprême a rejeté la demande.¹¹
7. Par les présentes écritures,¹² la Défense dépose sa déclaration d'appel contre la déclaration de culpabilité et la condamnation de KHIEU Samphân dans le procès 002/02.
8. KHIEU Samphân n'a disposé ni du temps ni des facilités nécessaires à la préparation de cet acte fondamental dans la procédure d'appel et a été placé dans une situation de désavantage par rapport à l'Accusation.
9. Dans le bien trop court délai accordé, aucun membre de la Défense n'a pu analyser le jugement écrit dans son intégralité. Il va sans dire que le travail nécessaire de vérification des sources n'a pas pu être effectué. Même en ne suivant pas les recommandations des médecins et en travaillant au détriment de sa santé,¹³ KHIEU Samphân n'a pas pu lire comme il se doit le jugement écrit pour pouvoir en débattre pleinement avec sa Défense.
10. Dans ces conditions incompatibles avec les règles d'un procès équitable, la Défense s'est efforcée d'identifier toutes les erreurs à l'origine de la déclaration de culpabilité et de la condamnation ainsi que les décisions interlocutoires se rapportant aux moyens autorisant l'appel du jugement. Mais nul n'étant tenu à l'impossible, la présente déclaration d'appel de KHIEU Samphân est forcément imparfaite et non exhaustive.
11. Par manque de temps et d'espace, la Défense n'a pas pu présenter cette déclaration d'appel comme elle l'aurait souhaité. Conformément à la jurisprudence de la Cour suprême,¹⁴ la Défense a identifié les erreurs de façon succincte. Elle n'a donc présenté aucun argument ni expliqué en quoi les erreurs invalident le jugement ou la décision, ont entraîné un déni de justice et/ou

Extension of Time and Page Limits for Filing his Notice of Appeal against the Trial Judgement in Case 002/02, 3 avril 2019, F40/1.1.

⁹ Décision relative aux demandes de NUON Chea et de KHIEU Samphân aux fins d'extension du délai et du nombre de pages concernant leurs déclarations d'appel, 26 avril 2019, **F43** (la « Décision **F43** »).

¹⁰ Demande de KHIEU Samphân de réexamen de la décision sur l'extension du délai et du nombre de pages des déclarations d'appel, 3 mai 2019, **F44**.

¹¹ Décision relative à la demande de KHIEU Samphân aux fins de réexamen de la décision concernant les demandes d'extension du délai et du nombre de pages des déclarations d'appel, 7 juin 2019, **F44/1** (la « Décision **F44/1** »).

¹² Sur le fondement des règles 104 et 105 du Règlement intérieur (le « RI »).

¹³ Voir par exemple le Rapport médical hebdomadaire de KHIEU Samphân en date du 23-05-2019, **E13/442** (strictement confidentiel).

¹⁴ Décision **F43**, §11, renvoyant au §8 de la Décision relative à la demande de prorogation de délai et d'augmentation du nombre de pages autorisé pour les déclarations d'appel et les mémoires d'appel, 29 août 2014, **F3/3**. Voir aussi la Décision **F44/1**, p. 3 : « la rédaction des déclarations d'appel se veut une procédure limitée (...) quant au fond ».

entraîné un préjudice. La Défense tient cependant à indiquer que, de façon générale, les erreurs de droit identifiées procèdent d'une application du droit faisant fi du principe de légalité ou d'une mauvaise application des principes lorsqu'ils ont été correctement rappelés. Ainsi, les erreurs de fait relevées sont la conséquence directe de ce droit mal défini ou mal appliqué et procèdent d'une analyse partielle et partielle de la preuve, notamment par une approche de la preuve uniquement à charge.

12. En outre, face à l'impossibilité de critiquer 2 828 pages de jugement en français en 3 mois en deux langues et 60 pages seulement, la Défense a été contrainte d'utiliser de très nombreuses abréviations, listées en annexe. Elle doit aussi se contenter de préciser que les paragraphes du jugement écrit mentionnés dans la déclaration d'appel incluent les renvois, décisions et références qui y figurent en note de bas de page. Par ailleurs, les erreurs relevées ont été exposées non pas suivant un plan qui aurait pu servir de plan pour le mémoire d'appel, mais simplement dans l'ordre du jugement écrit. Il est donc possible que certaines erreurs se recoupent, mais la Défense n'a pas eu le temps de faire ce travail de recoupement. C'est le cas notamment lorsque des conclusions similaires de la Chambre sont motivées de façon différente selon les sections du jugement. À l'inverse, certaines erreurs exposées en une seule sont en réalité constituées de plusieurs erreurs. C'est par exemple le cas d'erreurs de fait qui découlent d'erreurs de droit dans l'examen de la preuve.
13. Par manque de temps et d'espace, la Défense a identifié des décisions interlocutoires non mentionnées dans le jugement écrit dont elle interjette appel car elles ont eu un impact sur les conclusions de la Chambre, mais elle n'a pas pu indiquer à quelles erreurs précises elles étaient liées et a dû se contenter de les lister en annexe. Il s'agit notamment de 159 décisions orales et 196 décisions écrites dont 74 rendues par voie de courriel.
14. Par ailleurs, la Défense n'a pas pu avancer en parallèle de la déclaration d'appel la préparation de la requête en récusation des juges de la Cour suprême qu'elle aurait souhaité pouvoir déposer au plus tôt après le dépôt de sa déclaration d'appel.¹⁵ Elle fera ce qui est humainement possible pour la déposer dans les prochaines semaines et tient à le rappeler dès maintenant afin que les démarches pour la désignation d'un collège de juges spécial commencent à être entreprises.¹⁶

¹⁵ Demande F39/1.1, §35.

¹⁶ Lorsque la requête en récusation vise l'ensemble des juges, le Comité d'administration judiciaire doit désigner un

15. Dans la présente déclaration d'appel, outre les non exhaustives 355 décisions interlocutoires identifiées en annexe, la Défense a identifié comme elle a pu au moins 1 824 erreurs commises par la Chambre, présentées très succinctement et simplement agencées en erreurs liminaires (I) et en erreurs suivant le plan du jugement écrit (II).

I. ERREURS LIMINAIRES

16. La Chambre a porté atteinte aux règles élémentaires du procès équitable, notamment en commettant les erreurs suivantes :

0.1 ED non délivrance des motifs du jugement le jour du prononcé

0.2-0.15 EDA pendant le procès et en jugeant KS **en violant ses droits à** : être jugé sans retard excessif (**0.2**), un tribunal respectant sa saisine / établi par la loi (**0.3**), être informé de la nature et des motifs de l'accusation portée contre lui (**0.4**), la sécurité juridique et procédurale (**0.5**), un tribunal indépendant et impartial (**0.6**), la présomption d'innocence (**0.7**), disposer du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense (**0.8**), un procès contradictoire (**0.9**), ce que sa cause soit entendue (**0.10**), une défense effective (**0.11**), la transparence des procédures (**0.12**), la motivation des décisions et du jugement (**0.13**), l'égalité des armes (**0.14**), ne pas être poursuivi ou puni en raison d'une infraction pour laquelle il a déjà été acquitté ou condamné (**0.15**)

0.16 EDA non réouverture des débats suite à la communication E319/71

II. ERREURS SUIVANT LE PLAN DU JUGEMENT ÉCRIT

INTRODUCTION

17. Dans la **section 1** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

1.1 ED décision sur le sort des poursuites restantes rendue tardivement §13

1.2 ED étendue des crimes reprochés dans 002/02 §16

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

18. Dans la **section 2** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

2.1 EDF compétence personnelle à l'égard de KS §17-18

2.2 ED définition du principe de légalité et rejet des arguments de KS §20-32

2.3 ED rejet arguments KS sur nature et valeur transcrits 002/01 dans 002/02 §36

2.4 ED distinction intime conviction/conviction au-delà de tout doute raisonnable §38-40

collège de juges spécial au sein des CETC pour l'examiner (règle 34-6 du RI).

- 2.5 ED négligence du caractère exceptionnel de la règle 87-4 §43
- 2.6 ED présomptions aux docs obtenus, archivés et conservés par le DC-Cam §46
- 2.7 ED présomptions aux docs cités dans l'OC §46
- 2.8 ED charge du renversement des présomptions §46
- 2.9 ED examen des allégations afin de renverser les présomptions §46
- 2.10 ED en affirmant que tous les témoins ont déposé sous serment §50, nbp 29
- 2.11 ED recevabilité de déclarations écrites §51
- 2.12 ED relecture des déclarations antérieures et confirmation à l'audience §52
- 2.13 ED admission de preuve et débat contradictoire §56
- 2.14 ED éléments de preuve admis suite à une demande 87-4 §56
- 2.15 ED accessibilité et valeur probante des docs d'époque §57
- 2.16 ED fondement sur des éléments de preuve HC §60
- 2.17 ED examen des arguments sur la valeur probante des éléments de preuve §61
- 2.18 ED facteurs d'évaluation de la valeur probante d'un élément de preuve §61
- 2.19 ED évaluation de la crédibilité d'un témoin et préjugés culturels §62
- 2.20 ED démarche déductive et preuve au-delà de tout doute raisonnable §64-65
- 2.21 ED qualité de PC et évaluation de la valeur de la déposition §67
- 2.22 ED fondement sur les PC incidence crimes §67
- 2.23 ED fondement sur des déclarations écrites §69
- 2.24 ED admission de déclarations écrites en lieu et place de témoignages oraux §70
- 2.25 ED admission de déclaration écrites de témoins décédés ou indisponibles §71-72
- 2.26 ED valeur des déclarations écrites de témoins décédés ou indisponibles §71-72
- 2.27 ED utilisation des éléments de preuve obtenus sous la torture §74-78
- 2.28 ED non application systématique des principes rappelés/posés aux §36, 38, 40, 49, 53, 60, 61, 62, 63, 64-65, 65, 66, 69, 71, 72, 73, 194, 344, 351, 354, 470, 471, 472, 479
- 2.29 ED examen des allégations d'impartialité §113-115
- 2.30 ED examen des arguments sur la comparution des témoins demandés §126-127
- 2.31 ED examen des arguments sur l'introduction d'éléments des dossiers 003/004 §139-148
- 2.32 ED requalification juridique de faits d'extermination en meurtre/dol éventuel §152-157
- 2.33 ED saisine suite à un dépassement de saisine des CJI §158-165
- 2.34 ED saisine faits de déportation §166-168
- 2.35 ED saisine faits de déportation à TK §169
- 2.36 ED saisine faits de persécution pour motifs politiques et relatifs aux ex-RK §170-176
- 2.37 ED saisine faits relatifs aux bouddhistes §177-178
- 2.38 ED saisine suite à des charges insuffisantes pour renvoyer en jugement §179-180
- 2.39 ED saisine faits relatifs aux KK et preuve §181-185
- 2.40 ED saisine faits de viols hors mariages et preuve §186-188
- 2.41 ED saisine faits en territoire Vn et preuve §189-190

CONTEXTE HISTORIQUE

19. Dans la **section 3** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

CREATION ET ESSOR DU PCK

- 3.1 EF prise en compte uniquement de la création et de l'essor du PCK pour établir le contexte historique §191-235
- 3.2 ED fondement sur les témoignages/ouvrages des Accusés et de témoins experts §192-195
- 3.3 ED évaluation des déclarations et écrits de KS §194
- 3.4 EF mouvements nationaux reconstitués au congrès du PCI de 1951 §198
- 3.5 EF PRPK au bord de dissolution après les accords de Genève en 1954 §199
- 3.6 EF fin 1955, réorganisation du PRPK sous un CC de 5 membres §201
- 3.7 EF omission en 1955-1960, Parti désorganisé et presque entièrement dissout §201-202
- 3.8 EF objectifs de la révolution nationale démocratique §202
- 3.9 EF décision du Congrès de 1960 de mener une lutte politique et armée §204
- 3.10 EF réaffirmation en 1963 de la stratégie de recours à la violence politique et armée §206
- 3.11 EF inclusion par le CC de la violence révolutionnaire dans la ligne en 01.1965 §208
- 3.12 EF 09.1966 résolution enjoignant à chaque zone de se préparer à la lutte armée §209
- 3.13 EF NC a emmené KS, HU Nim et HOU Youn dans le maquis §211
- 3.14 EF appel du 23.03.1970 de NS corrigé §218
- 3.15 EF lettre de soutien au FUNK au nom des « trois fantômes » §219
- 3.16 EF rôle de liaison de KS avec NS §220
- 3.17 EF rôle et contribution de NS au sein du GRUNK §222
- 3.18 EF Congrès de 1971 et résolution que le VN était « l'ennemi juré » de longue date §226
- 3.19 EF réunion du CC en 05.1972 §227
- 3.20 EF présence Vn au Cambodge après les Accords de Paris en 01.1973 §228
- 3.21 EF réaction des KR suite aux Accords de Paris de 01.1973 §228
- 3.22 EF avantage tiré par le PCK de la situation causée par les bombardements §229
- 3.23 EF KR débarrassés des Vn et concentration des combats sur la RK §230
- 3.24 EDF revirement sur la présence de KS à la réunion du CC du PCK en 06.1974 §230
- 3.25 EDF HOU Youn détracteur et victime de purge avec d'autres membres du CC §230
- 3.26 EF déclaration radiodiffusée du 31.12.1974 attribuée à KS §231
- 3.27 EF communiqué de presse du 26.02.1975 attribué à KS §231
- 3.28 EF appels lancés par KS en sa qualité de vice-premier ministre du GRUNK §231
- 3.29 EF déclaration de KS du 03.04.1975 §232
- 3.30 EF présence de KS à une réunion début 04.1975 §233
- ÉTABLISSEMENT DE COOPERATIVES ET DE CENTRES DE SECURITE ENTRE 1970 ET 1975
- 3.31 EF décision du CC de 05.1972 sur les marchés, les coopératives et fin à l'usage de la monnaie et mise en œuvre §239
- 3.32 EF raisons de KS pour expliquer la mise sur pied de coopératives §240
- 3.33 EF KS et la nécessité d'imposer un programme de collectivisation forcée §241
- 3.34 EF coopératives de niveau supérieur §242
- 3.35 EDF mise en place de coopératives en 1973 et associations diverses §243
- 3.36 EF fonctionnement de M13 §245-250

LES CHAMS DU CAMBODGE AVANT 1975

- 3.37 EDF situation des Chams avant le KD §251-256

LE BOUDDHISME AU CAMBODGE AVANT 1975

- 3.38 ED saisine traitement des moines avant 1975 pour établir un mode opératoire §257-264
- 3.39 EF moines bouddhistes défréqués et parfois menacés de mort de 1973-17.04.1975 §264

LE MARIAGE AU CAMBODGE AVANT 1975

- 3.40 EDF mariage arrangé et confiance mutuelle entre parents et enfants §266-267
- 3.41 EDF dénaturations des travaux des experts §267
- 3.42 EF rôle central des moines dans les cérémonies de mariage §271
- 3.43 EF mesures imposées afin de limiter les fêtes des mariages entre 1970 et 1975 §273
- 3.44 EF mariages avant 1975 arrangés par l'Angkar §273

APERÇU GÉNÉRAL : PÉRIODE 17 AVRIL 1975 AU 6 JANVIER 1979

20. Dans la **section 4** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

APERÇU DES FAITS (DONT LA NATURE DU CONFLIT ARME)

- 4.1 EDF motifs des DP sous le KD §278
- 4.2 EDF objectifs de la réglementation sur le mariage §279
- 4.3 EDF conception collectiviste de la société du PCK §279
- 4.4 EDF mise en œuvre du système généralisé des mariages forcés et viols sur l'ensemble du pays par le réseau administratif du PCK §279
- 4.5 EDF affrontements des forces KR et Vn après 04.1975 §282-287
- 4.6 EF LONG Sat témoin oculaire des attaques de la caserne 27 §288, 292
- 4.7 EDF discours de Pol Pot de 04.1978 (E3/4604) §290
- 4.8 EF message radio de KS appelant les soldats à la vigilance face à l'ennemi §290
- 4.9 EF nouvelle proposition négociations de frontière par le VN en 78 jamais acceptée §291
- 4.10 EF Pol Pot et tentatives de coup d'état de SOR Phim §292-293
- 4.11 EDF analyse à charge de la Constitution du KD §294
- 4.12 EDF existence de politiques de mesures à l'encontre d'ennemis spécifiques §295
- 4.13 EDF conclusions sur existence d'une attaque généralisée contre la population civile §296
- 4.14 EDF évaluation du nombre de victimes §296-297

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS DES CCH

- 4.15 ED éléments contextuels CCH et principe de légalité §300
- 4.16 ED définition des éléments contextuels CCH §301-316
- 4.17 EDF le PCK a lancé une attaque généralisée et systématique de la population dans le but d'exécuter ses politiques §317-318
- 4.18 ED une attaque généralisée et systématique contre une population civile peut également être discriminatoire §319-320
- 4.19 EDF caractérisation du projet commun et des moyens pour y parvenir §319
- 4.20 EDF recours aux mauvais traitements ou violences pour toute personne perçue comme hostile à la révolution et à la collectivisation §319
- 4.21 EDF attaque lancée sous forme de mesures spécifiques dirigées contre différents groupes spécifiques pour motifs nationaux, ethniques, raciaux et religieux §320
- 4.22 EDF violation de la saisine sur mesures spécifiques dirigées contre les Bouddhistes §320
- 4.23 EDF l'attaque généralisée et systématique a pris la forme de mesures spécifiques dirigées contre les Chams en raison de leur appartenance ethnique et de leur religion, et contre les Vn en raison de leur appartenance ethnique, de leur nationalité et de leur race §320
- 4.24 EDF lien direct entre les auteurs de l'attaque alléguée et KS §321

- 4.25 EDF caractérisation du projet commun et des moyens pour y parvenir §321
- 4.26 EDF rôle de premier plan de KS dans l'élaboration/mise en œuvre des politiques §321
- 4.27 EDF éléments dont KS avait connaissance à l'époque des faits §322-323
- 4.28 EDF rôle, fonctions de KS et participation à l'élaboration des politiques §322-323
- 4.29 EDF attaque généralisée contre la population partie intégrante des politiques §322-323

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS DES VIOLATIONS GRAVES CG 1949

- 4.30 ED éléments contextuels violations graves CG et principe de légalité §325-326
- 4.31 ED définition des éléments contextuels violations graves CG §327-335
- 4.32 EDF KS, haut dirigeant, avait un lien avec S21 sous le KD §338-340
- 4.33 EDF KS a brièvement rencontré Duch le 06.01.1979 §340
- 4.34 EDF KS informé du statut de personnes protégées des victimes à S21 §340

STRUCTURES ADMINISTRATIVES

21. Dans la **section 5** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

- 5.1 EF reconstitution de la structure organisationnelle du PCK et principe du secret §342-454
- 5.2 EF date du 4^e Congrès du PCK de 1976 §343
- 5.3 EF authentification du Statut de 1976 §344
- 5.4 EF participation aux congrès de 1976 et 1978 §345
- 5.5 EDF authenticité et valeur probante de 23 PV de réunion du CP de 002/01 §347-350
- 5.6 EDF valeur des extraits de PV de réunions du CP présentés devant le TPR en 1979 §351
- 5.7 EDA obtention et admission de 13 docs provenant de GOSCHA §352-354
- 5.8 EDF valeur accordée aux 13 docs de GOSCHA §352-354
- 5.9 EF date de l'admission de KS en tant que membre de plein droit du CC §355
- 5.10 EF composition du CC pendant le KD §356
- 5.11 EDF CC investi du pouvoir de nommer les membres du CP et autres §357
- 5.12 EF fréquence de la participation de KS aux réunions du CP §357
- 5.13 EDF membres du CC/CP purgés après avoir été désignés dans des aveux §358
- 5.14 EDF création de comités de direction au sein des forces armées obéissant au CD §359
- 5.15 EF utilisation de l'expression « Centre du Parti » §360-361
- 5.16 EF utilisation du numéro de code « 870 » §362
- 5.17 EF rôle et fonctions du bureau 870 §362-365
- 5.18 EF composition et fonctionnement du bureau 870 §364-365
- 5.19 EDF arrestation des membres du Parti impliqués dans des aveux §375
- 5.20 ED saisine irrégulière de faits de purges §376-382, 385-387, 404-405
- 5.21 EF utilisation du terme « Angkar » §388-389
- 5.22 EF CD et prise de décisions §390-397, 399
- 5.23 EF comparaison des Statuts du Parti de 1960, 1971 et 1976 §398
- 5.24 EF présentation de candidats par un membre de plein droit du Parti §399-400
- 5.25 EF décision du CC mi-1974 de fermer la porte à l'adhésion au Parti §402
- 5.26 EDF nombre de membres du Parti et purges §401-406
- 5.27 EF nominations par le CC le 30.03.1976, dont KS au Présidium §414

- 5.28 EF opinion du CC selon laquelle le gouvernement du KD devait être exclusivement un propre organe du Parti §416
- 5.29 EF création de comités dans le secteur économique relevant de l'autorité de VORN Vet et de KS §421
- 5.30 EF KS parfaitement informé des questions économiques du KD relevant de ces comités de 1976 à fin 1978 §421
- 5.31 EF réception par KS de rapports après l'arrestation de VORN Vet §421
- 5.32 EF FORTRA et Ren Fung sous la supervision du comité du commerce rendant compte à KS §422
- 5.33 EF annonce de création de l'ARK et certaines divisions militaires des zones sous l'autorité du CC §424
- 5.34 EF présence de NC et KS à une réunion du CP le 09.10.1975 §424
- 5.35 EF utilisation de l'expression « Divisions du Centre » §424
- 5.36 EF état-major de l'ARK soumis au contrôle du CC et du Comité militaire §427
- 5.37 EF S-21 relevant de l'état-major uniquement pour les questions de logistique §450
- 5.38 EF existence d'unités spéciales à l'échelon des communes §454

SYSTÈMES DE COMMUNICATION

22. Dans la **section 6** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

- 6.1 EDF valeur probante des correspondances officielles sous différentes formes §455
- 6.2 EF système télégraphique maintenu jusqu'à l'arrivée des Vn en 1979 §456
- 6.3 EF fonctionnement du système de communication de télégrammes §457-459
- 6.4 EF courrier entrant destiné au "Centre du Parti" passant par K-7 §460
- 6.5 EF radio du FUNK à Hanoï majoritairement composée des membres du PCK §464
- 6.6 EF diffusion des enregistrements des discours et entretiens des dirigeants §465
- 6.7 EF informations destinées à la diffusion portent sur différents sujets §466
- 6.8 EF émission retransmettant l'enregistrement d'aveux de militaires Vn prisonniers §466
- 6.9 EF PV de réunion du CP 03.1976 et nécessité des informations sur les élections §466
- 6.10 EF liberté d'accès à l'information par la radio §468
- 6.11 EF comparaison discours dans FBIS et dans les publications du KD §470
- 6.12 EF FBIS et SWB éléments de preuve importants §470-471
- 6.13 EF distribution des ER §475
- 6.14 EF PCK considérait qu'il était important que ses membres lisent les ER §477
- 6.15 ED authenticité des ER et JR versés au dossier §478
- 6.16 EF conditions concernant les vérifications des revues entendues par la Chambre §478
- 6.17 EF communication latérale au sein du "Centre du Parti" §483
- 6.18 EF PV de réunion conservés montrent réunions régulières du CC et CP §484
- 6.19 EF rencontres de Pol Pot, NC et KS en tête-à-tête ou à plusieurs, à K1 et K3 §484
- 6.20 EF bureaux du "Centre du Parti" et transmissions par téléphone §485
- 6.21 EF télégrammes des échelons inférieurs au "Centre du Parti" à K1 §486
- 6.22 EF mélange du "Centre du Parti", CP et autres organes du PCK à Phnom Penh §487-493
- 6.23 EF rapports directs des zones et secteurs autonomes au "Centre du Parti" §487
- 6.24 EF rapports de synthèse des zones et secteurs autonomes pour le "Centre du Parti" §489

- 6.25 EF transmissions des rapports à intervalles réguliers parfois quotidiennement §489
- 6.26 EF représentants de zones et de secteurs autonomes rendent compte en personne au “Centre du Parti” §489
- 6.27 EF rapports des zones et secteurs adressés au “Centre du Parti”, demandes d’instructions et de conseils sur différents sujets ou d’aide matérielle §491
- 6.28 EF télégrammes utilisés par le “Centre du Parti” pour communiquer des directives §493
- 6.29 EF envoi réguliers des télégrammes de KS §493
- 6.30 EF responsables des zones et secteurs autonomes recevaient des lettres du bureau 870 et de dirigeants particuliers du PCK y compris KS §493
- 6.31 EF transmission des rapports des districts au “Centre du Parti” §496
- 6.32 EF rapports des districts aux secteurs de différents sujets §497
- 6.33 EF transmissions des directives du “Centre du Parti” jusqu’à l’échelon des districts §499
- 6.34 EF responsables de district et de commune ou des coopératives se rencontraient souvent en personne pour échanger des informations ou communiquer les ordres §500
- 6.35 EF entités inférieures au district transmettent aux districts des demandes et des rapports concernant différents sujets §501
- 6.36 EF visites délégations commerciales étrangères et réunions au Ministère du commerce §505
- 6.37 EF transmissions des messages et rapports écrits des commandants militaires par SON Sen aux autres dirigeants du PCK incluant les demandes d’instructions à suivre §508
- 6.38 EF SON Sen assistait aux réunions du CP et le tenait informé §508
- 6.39 EF communications entre l’état-major et les divisions par télégramme ou téléphone §509
- 6.40 EF divisions militaires sous le commandement du “Centre du Parti” §509
- 6.41 EF réunions/rassemblements militaires à Phnom Penh dont certains suivis par KS §510
- 6.42 EF les divisions tenaient l’état-major régulièrement informé de différents sujets §511

RÔLES/FONCTIONS KS

23. Dans la **section 8** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

INFORMATIONS PERSONNELLES ET PERIODE ANTERIEURE AU KD

Enfance, jeunesse et carrière

- 8.1 EF activités et fréquentations de KS en France §565-566
- 8.2 EF thèse de doctorat de KS et préfiguration des aspects de l’idéologie du PCK §567-568
- 8.3 EF objet, contenu et soutiens de l’Observateur §569
- 8.4 EF omission d’éléments à décharge dans la carrière de KS §569-571

Membre du PCK

- 8.5 EF activités de KS entre 1967 et 1970 §573
- 8.6 EF incidence de l’admission de KS au PCK §573
- 8.7 EF connaissance de futurs membres importants du Parti §573
- 8.8 EF date de l’admission de KS en tant que membre de plein droit du CC §574

De 1970 au 17 avril 1975

- 8.9 EF message de soutien envoyé au FUNK après le coup d’Etat et rôle de KS §575
- 8.10 EF importance du rôle de trait d’union entre le PCK et NS §576

- 8.11** EF figures publiques du mouvement de résistance dominé par le PCK §577
- 8.12** EF aide à l'élaboration de docs de propagande du FUNK et à l'organisation de sessions de formation politique §578
- 8.13** EF tournées et visite dans les campagnes et les zones libérées §579
- 8.14** EF réception d'une délégation du GRP du Sud VN §580
- 8.15** EF nomination Président de l'Association de l'amitié entre le Cambodge et le VN §580
- 8.16** EF communiqués, déclarations et discours de KS en 1975-1976 §581
- 8.17** EF installation de KS au bureau B-5 §581
- 8.18** EF rôle important dans le ralliement de soutiens §582
- 8.19** EF contribution à conférer et à renforcer la légitimité du mouvement de résistance dominé par le PCK §582

Participation à la réunion CC juin 1974 et celle des dirigeants d'avril 1975

- 8.20** EDF participation de KS à une réunion à B5 en 04.1975 §583-588
- 8.21** EDF revirement par rapport à 002/01 sur la réunion de 06.1974 §583-588

LIEUX DE RESIDENCE ET DE TRAVAIL ET DEPLACEMENTS PENDANT LE KD

- 8.22** EF lieux de résidence et contact étroit avec des hauts dirigeants §589, 526, 534
- 8.23** EF déplacement à l'intérieur du Cambodge pour visiter des sites de travail §590

ROLES EXERCES PENDANT LE KD

Vice-Premier Ministre, Ministre défense nationale et commandant en chef des FALNPK

- 8.24** EF congrès attribués à KS et légitimité au programme du PCK à l'international §593

Président du Présidium de l'Etat

- 8.25** EF KS désigné Président du Présidium par le CC le 30.03.1976 §596
- 8.26** EF discours de KS pendant le KD §598
- 8.27** EF promotion générale de la ligne du PCK §599

Membre des CC et CP

- 8.28** EF date de la désignation de KS en tant que membre de plein droit du CC §600
- 8.29** EF fonctions du CC §600
- 8.30** EF fréquence de la présence de KS aux réunions du CP §602
- 8.31** EF participation de KS aux réunions du CP §602
- 8.32** EF présence aux réunions du CP et connaissance des questions débattues §603
- 8.33** EF appartenance à un groupe restreint de membres bien informés du PCK §604
- 8.34** EF position unique dans le Parti §604

Fonctions résiduelles

- 8.35** EDF KS avait d'autres fonctions ne relevant pas de ses attributions officielles ou que la Chambre n'a pas su attribuer à un rôle en particulier §605
- 8.36** EF KS a accompagné Sihanouk en visite aux projets agricoles et des sites de travail §606
- 8.37** EF KS a assisté/enseigné aux sessions de formation politique entre 04.1975 et 1978 §607
- 8.38** EF participants aux sessions de formation politique §607
- 8.39** EF sessions de formation dispensées par KS sur différents sujets §607
- 8.40** EF KS appris les participants à identifier "les ennemis" et à dénicher "les traîtres" §607
- 8.41** EDF sessions de formation de KS à Borei Keila et à l'Institut technique §607

Membre du bureau 870

- 8.42 EF fonctions du bureau 870 §608
- 8.43 EF composition du bureau 870 §608, 610
- 8.44 EF responsabilités et activités de KS §609, 616
- 8.45 EF Doeun « prédécesseur » de KS au bureau 870 §616

Supervision du comité de commerce

- 8.46 EF KS avait la responsabilité “du commerce, des listes et des prix” §617
- 8.47 EF KS nomination par le CP aux comités en 03.1976 §617
- 8.48 EF dès fin 10.1976 le Comité du Commerce commence à faire rapport à KS §618
- 8.49 EDF dénaturation des propos de KS §619
- 8.50 EF chevauchement de responsabilités de KS et contours exacts §619
- 8.51 EF KS exerce un contrôle important sur les affaires commerciales du KD §619
- 8.52 EF demandes d’instructions et d’avis à KS sur les questions commerciales §619
- 8.53 EF divers docs adressés ou autrement remis à KS entre 10.1976 et 12.1978 §619
- 8.54 EF rapports du commerce et des échanges internationaux adressés à KS en priorité §620
- 8.55 EF KS accompagné par VAN Rith à l’inspection des marchandises §620
- 8.56 EF réunions de KS avec les travailleurs et cadres commerciaux sur différents sujets §620
- 8.57 EDF niveau de supervision considérable de KS sur questions commerciales §620
- 8.58 EDF KS informé de toutes les questions du commerce et échanges nationaux et internationaux du KD entre 10.1976 et début 1979 §620

Responsable du MAE

- 8.59 EF assistance de KS dans plusieurs domaines de l’administration gouvernementale §623
- 8.60 EF fonctions résiduelles de KS en plus de ses fonctions officielles §623
- 8.61 EF assistance temporaire de KS au MAE §623

Résumé des conclusions de la Chambre

- 8.62 EDF résumé des conclusions sur les rôles et fonctions de KS §624

DROIT APPLICABLE : CRIMES

24. Dans la **section 9** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

- 9.1 ED principe de légalité §651, 654, 661, 672-673, 688, 700, 712, 723, 757, 759, 761-763, 765-767, 770-771, 780-781, 784-789
- 9.2 ED définition élément matériel meurtre CCH §627-629
- 9.3 ED définition élément moral meurtre CCH §630-650
- 9.4 ED définition élément matériel extermination CCH §655-656
- 9.5 ED définition élément moral extermination CCH §657-659
- 9.6 ED définition élément matériel réduction en esclavage CCH §662-666
- 9.7 ED définition élément moral réduction en esclavage CCH §670
- 9.8 ED définition élément matériel déportation CCH §674-685
- 9.9 ED définition élément moral déportation CCH §686
- 9.10 ED définition élément matériel emprisonnement CCH §689-696
- 9.11 ED définition élément moral emprisonnement CCH §697
- 9.12 ED définition élément matériel torture CCH §701-705, 708-709

- 9.13 ED définition de la persécution CCH §713-721
- 9.14 ED définition des AAI CCH §724-727
- 9.15 ED définition des AAI CCH (viol) §727, 728-732
- 9.16 ED définition des AAI CCH (atteintes à la dignité) §727, 733-739
- 9.17 ED définition des AAI CCH (mariage forcé) §727, 740-749
- 9.18 ED définition des AAI CCH (transfert forcé) §727, 750-752
- 9.19 ED définition des AAI CCH (disparitions forcées) §727, 753-755
- 9.20 ED définition élément matériel homicide intentionnel CG §757
- 9.21 ED définition élément moral homicide intentionnel CG §757
- 9.22 ED définition élément matériel torture CG §759
- 9.23 ED définition élément moral torture CG §759
- 9.24 ED définition élément matériel souffrances ou atteintes CG §761
- 9.25 ED définition élément moral souffrances ou atteintes CG §762-763
- 9.26 ED définition élément matériel traitements inhumains CG §765-767
- 9.27 ED définition élément moral traitements inhumains CG §767
- 9.28 ED définition élément matériel privation procès CG §770
- 9.29 ED définition élément moral privation procès CG §771, 773
- 9.30 ED définition élément matériel détention civils CG §780-781
- 9.31 ED définition élément moral détention civils CG §780
- 9.32 ED définition groupes cibles génocide §790-795
- 9.33 ED définition élément matériel meurtre génocide §796
- 9.34 ED définition élément moral meurtre génocide §797-804

COOPÉRATIVES

25. Dans la **section 10** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

Questions préliminaires

- 10.1 ED saisine de toutes les coopératives situées dans le district de TK §808
- 10.2 ED irrecevabilité des arguments sur le dépassement de la saisine des CIJ §809
- 10.3 ED saisine pour les décès dus aux conditions de vie imposées et pour ceux dus à la famine à Samraong et Ta Phem constitutifs du CCH d'extermination §811
- 10.4 ED saisine traitement ex-RK pour CCH persécution pour motifs politiques §812
- 10.5 ED saisine traitement du PN pour CCH persécution pour motifs politiques §813
- 10.6 ED références à des éléments HC autorisés §815
- 10.7 ED traitement des KK pertinent et inclus dans le procès 002/02 §816
- 10.8 EF authenticité des archives de TK §852, 854-872, 875-877, 878-902

Faits

- 10.9 EDF arrivée de milliers de KK venant du VN à TK §938
- 10.10 EF politique des coopératives sur regroupement des personnes par catégories §939-949
- 10.11 EF visites régulières des dirigeants du PCK pour superviser les sites de travail §950-955
- 10.12 EF structures du PCK mobilisées pour gérer l'arrivée des évacués à TK § 956-957
- 10.13 EF évacués triés à la pagode Champa puis tués et/ou disparus et envoyés à KTC et arrêt des activités de la pagode au plus tard à la mi 05.1975 §958-962

- 10.14 EF instructions arrestations/exécutions des ex-RK à TK et mise en œuvre §963-967
- 10.15 EF docs divers dits docs de politique générale de haut niveau/ mise en œuvre §968-979
- 10.16 EF politique du CP prévoyant la subordination du PN aux coopératives §980-982
- 10.17 EF classement en catégories avec distinction PN/PB et mise en œuvre §983-1004
- 10.18 EF organisation des coopératives comme moyen de contrôler la population et mise en œuvre à TK des principes et méthodes exposés dans docs du PCK §1005-1039
- 10.19 EF non application de la politique annoncée mi-1978 et maintien de la distinction §1007
- 10.20 EF système de rations et de travail fondé sur l'appartenance aux catégories §1008-1020
- 10.21 EF dureté des conditions de travail connue aux échelons supérieurs §1020
- 10.22 EDF dénaturation et décontextualisation des propos de KS §1021-1022
- 10.23 EF installations inadaptées, nourriture insuffisante et morts dues à la malnutrition et au surmenage §1040-1047
- 10.24 EF soins médicaux dans les communes et sites de travail §1040-1051
- 10.25 EF sur les milices, la surveillance, les fautes et les sanctions §1048, 1052-1060
- 10.26 EF ordres relatifs aux ex-RK et rafle concertée à partir d'04.1977 §1061-1063, 1080
- 10.27 EF ordres visant le PN, pouvoir d'arrestation et nombreuses disparitions à TK §1064-1071, 1080-1081
- 10.28 EF exécutions et crédibilité des témoins §1072-1076
- 10.29 EF pratique générale d'arrestations, interrogatoires et rééducation §1077-1083
- 10.30 EF communiqué du 28.04.1975 dans le cadre de stratégie de façade convenable §1086
- 10.31 EF interdiction des religions et motivation de KS §1090
- 10.32 EF intention du PCK d'éliminer le bouddhisme et sa pratique notamment en forçant les moines à se défroquer et ordres subséquents §1087-1093, 1095-1108
- 10.33 EDF mesures dirigées contre les Vn à TK §1110-1125
- 10.34 EF processus de rapatriement des Vn après le 17.04.1975 §1110-1125
- 10.35 EF instructions du district et contradictions des témoins §1110-1125
- 10.36 EF échange avec les KK §1110-1125
- 10.37 EDF "corroboration" de la preuve documentaire §1122-1125
- 10.38 EF expulsions, disparitions et exécutions de Vn à TK §1110-1125
- 10.39 EF conclusions sur TK comme district modèle §1126-1129

Qualification juridique des faits

- 10.40 ED saisine de faits de CCH d'extermination de Vn à TK §1139-1140, 1146
- 10.41 ED saisine pour les décès dus aux conditions de vie imposées §1140-1141
- 10.42 EDF CCH meurtre établi à TK §1142-1146
- 10.43 ED saisine de faits de génocide, CCH de meurtre de Vn à TK §1146
- 10.44 EDF requalification CCH d'extermination en meurtre avec dol éventuel §1144-1145
- 10.45 EDF CCH de réduction en esclavage établi à TK §1149-1155
- 10.46 ED saisine de faits de déportation dans le district de TK §1156
- 10.47 EDF CCH de déportation établi à TK §1157-1159
- 10.48 ED saisine faits constitutifs du CCH de persécution pour motifs politiques au-delà des 3 groupes d'ennemis définis dans la DR §1168
- 10.49 ED saisine traitement du PN pour CCH persécution pour motifs politiques §1170-1171
- 10.50 ED saisine traitement ex-RK pour CCH persécution pour motifs politiques §1172
- 10.51 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi à TK §1174-1179
- 10.52 EDF CCH de persécution pour motifs religieux établi à TK §1183-1187
- 10.53 ED saisine de faits de persécution pour motifs raciaux envers les Vn à TK §1188

- 10.54 EDF CCH de persécution pour motifs raciaux établi à TK §1189-1192
- 10.55 ED saisine de faits de disparitions forcées de Vn à TK §1200,1201
- 10.56 EDF CCH d'AAI/disparitions forcées établi à TK §1201-1204

SITES DE TRAVAIL ET DE CONSTRUCTION

26. Dans la **section 11** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

SITE DE TRAVAIL DU BTT

Questions préliminaires

- 11.1 ED saisine AAI/disparitions forcées BTT §1206

Faits

- 11.2 EF date des travaux du BTT §1220-1221
- 11.3 EF exécution décision du CC §1224
- 11.4 EF structure hiérarchique et décisionnelle au BTT et évolution §1225-1237
- 11.5 EF systèmes de communication au BTT §1238-1253
- 11.6 EF rapports envoyés par le bureau de la ZNO au bureau 870, sujets abordés et connaissance de la situation et des conditions de vie par les dirigeants §1244-1253
- 11.7 EDF composition et organisation de la main d'oeuvre §1262-1269
- 11.8 EDF conditions de travail et information du "Centre du Parti" §1270-1296
- 11.9 EDF sur les quotas et sanctions infligées §1288-1295
- 11.10 EDF réponse du "Centre du parti" aux conditions de vie §1297-1310,1327-1329
- 11.11 EDF politique de santé du PCK et situation à BTT §1312-1326
- 11.12 EDF conclusions sur surveillance, mauvais traitements et discipline §1330-1339
- 11.13 EDF discrimination du PN et idéologie du Parti, arrestations et exécutions §1340-1352
- 11.14 EDF sur arrestations et disparitions §1353-1361
- 11.15 EDF preuve HC et rejet preuve à décharge sur les disparitions §1353-1361
- 11.16 EDF confusion des notions d'arrestation et disparition §1357
- 11.17 EDF utilisation de docs teintés par la torture §1358
- 11.18 EDF preuve HC, contradictoire dénaturée ou insuffisante pour meurtres §1353-1374
- 11.19 EDF conclusions sur exécutions publiques §1372
- 11.20 EDF décès découlant des conditions de vie §1375-1376

Qualification juridique des faits

- 11.21 EDF CCH de meurtre établi au BTT §1378-1390
- 11.22 EDF crime de réduction en esclavage établi au BTT §1395-1402
- 11.23 ED saisine des faits constitutifs du CCH de persécutions pour motifs politiques §1404
- 11.24 ED saisine des faits constitutifs du CCH persécutions pour motifs politiques §1405
- 11.25 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi au BTT §1407-1413
- 11.26 EDF CCH d'AAI/atteintes à la dignité humaine établi au BTT §1415-1421
- 11.27 EDF CCH d'AAI/disparitions forcées établi au BTT §1424-1429

SITE DE TRAVAIL DU B1J**Questions préliminaires**

11.28 ED saisine faits survenus à la pagode Baray Choan Dek §1434

11.29 ED saisine faits survenus au B6J et dans le réseau de canaux des B1J et B6J §1434

11.30 ED saisine faits constitutifs du CCH de persécution pour motifs politiques, pour motifs religieux et du CCH AAI/disparitions forcées au B1J §1435

Faits

11.31 EF expédition du riz en dehors des communes durant pénuries alimentaires §1450-1454

11.32 EF contrôle général du “Centre du Parti” sur hiérarchie de la ZC et au B1J §1455-1470

11.33 EF purges des cadres de la ZC et décision du CC §1461-1470

11.34 EF communications entre “Centre du Parti”, ZC, secteurs et districts §1471-1475

11.35 EF autorisation de l’échelon supérieur nécessaire pour agir au niveau de la zone §1474

11.36 EF réunions et diffusion de la politique du Parti et des plans de travail §1476-1480

11.37 EF conditions de vie et de travail connues du CP *via* visites dirigeants PCK §1483-1497

11.38 EF organisation de la main-d’œuvre et ordres de l’échelon supérieur §1498-1503

11.39 EDF conditions de travail, surveillance, connaissance du “Centre du Parti” §1504-1560

11.40 EDF dénaturation et décontextualisation du livre de KS §1508

11.41 EDF arrestations, sanctions et disparitions §1561-1566

11.42 EDF exécutions à la pagode Baray Choan Dek §1567-1580

11.43 EDF conditions de vie au B1J et examen de la preuve §1581-1610

11.44 EF politique du PCK de modernisation de l’agriculture par exportation du riz §1594

11.45 EDF sur le travail forcé §1616-1623

11.46 EDF décès dus aux conditions de travail et de vie §1624-1629

11.47 EDF connaissance de l’échelon supérieur des conditions de travail et de vie §1630-1640

11.48 EDF traitement du PN et politique générale du PCK §1641-1653

11.49 EDF traitement des Chams au B1J dans le contexte des secteurs 41,42 et 43 §1654-1659

11.50 EDF disparitions de Chams à Kang Sau §1655

11.51 EDF Chams victimes de discrimination au B1J §1655-1659

11.52 EDF sur le traitement des ex-RK considérés comme ennemis §1660

11.53 EDF ex-RK victimes de discrimination au B1J §1661-1663

Qualification juridique des faits

11.54 EDF CCH de meurtre établi pour les personnes tuées à la pagode §1666

11.55 EDF requalification de faits d’extermination en meurtre par dol éventuel au B1J §1672

11.56 EDF CCH meurtre établi dû aux conditions de vie et de travail au B1J §1670-1673

11.57 EDF CCH de réduction en esclavage établi au B1J §1677-1684

11.58 ED saisine faits constitutifs du CCH de persécution pour motifs politiques §1685-1686

11.59 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi au B1J §1687-1692

11.60 ED saisine fait constitutifs du CCH de persécution pour motifs religieux §1693

11.61 EDF CCH de persécution pour motifs religieux visant les Chams au B1J §1695-1697

11.62 EDF CCH d’AAI/atteinte à la dignité humaine établi au B1J §1703-1707

11.63 ED saisine faits constitutifs du CCH d’AAI/disparitions forcées au B1J §1708

11.64 EDF CCH d’AAI/disparitions forcées établi au B1J §1710-1712

SITE DE CONSTRUCTION DE L'AKC**Questions préliminaires**

- 11.65 ED interprétation de la règle 89 RI et saisine géographique et temporelle §1714-1716
- 11.66 ED saisine exécutions à la pagode Mongol Khan après le 06.01.1979 §1714
- 11.67 EDF nombre de témoins et de PC entendus pendant le procès §1717
- 11.68 EDF crédibilité de CHAN Morn et CHUM Samoeurn §1719-1720

Faits

- 11.69 EDF raison présence KS aux réunions du CP du 09.10.1975 et 22.02.1976 §1723
- 11.70 EDF structure hiérarchique et communication §1725-1730
- 11.71 EDF sur la main d'œuvre et raison de l'affectation à AKC §1731-1736
- 11.72 EDF conditions de travail et fonctionnement des unités §1737-1746,1761-1770
- 11.73 EDF conditions de vie et blessures et décès dus à ces conditions §1747-1760
- 11.74 EF diverses réunions sur le site d'AKC §1761
- 11.75 EDF arrestations, disparitions et accusations de l'échelon supérieur §1770-1786
- 11.76 EDF exécutions pagode de Mongol Khan avec preuve HC et insuffisante §1779-1786
- 11.77 EDF purges de l'ARK à AKC §1785-1786

Qualification juridique des faits

- 11.78 EDF requalification des faits en CCH de meurtre avec dol éventuel à AKC §1800-1806
- 11.79 EDF CCH de réduction en esclavage établi à AKC §1807-1816
- 11.80 EDF saisine de faits de persécution pour motifs politiques à AKC §1818-1828
- 11.81 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi à AKC §1820-1828
- 11.82 EDF CCH d'AAI/atteintes à la dignité humaine établi à AKC §1832-1837
- 11.83 EDF CCH d'AAI/disparitions forcées établi à AKC §1840-1845

CENTRES DE SÉCURITÉ, SITES D'EXÉCUTION ET PURGES INTERNES

27. Dans la **section 12** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

MENACE VIETNAMIENNE ET POLITIQUE DE SECURITE DU KD

- 12.1 ED décision sur la torture E350/8 §1847, 1849
- 12.2 EF déclaration du KD en 1978 sur purges opérées dans la ZE en 1978 §1874
- 12.3 EF purge d'un grand nombre de soldats de la division 170 §1893, 1898,1899
- 12.4 EF SEM Hoeurn et son commandant de compagnie arrêtés et envoyés à Prey Sar §1920
- 12.5 EF purges de la division 310 §1903, 1929-1931
- 12.6 EF RUOS Nhim arrêté et envoyé à S-21 en 1978 §1936
- 12.7 EF purges de la ZNO §1941-1945
- 12.8 EDF saisine de faits de purges dans la ZE §2012, 2070, 2071
- 12.9 EF purges de la ZE §2001, 2013-2038, 2070-2072
- 12.10 EF SON Sen envoyé dans la ZE pour procéder aux purges §2063
- 12.11 ED saisine de faits de purges des ancienne et nouvelle ZN et de la ZE §2066
- 12.12 EF purges dans la ZC (ancienne ZN) en 1977 et 1978 §2068-2069

CENTRE DE SECURITE S-21**Questions préliminaires**

- 12.13 EDF le travail de HIN Sotheany est « globalement fiable » §2103-2106
- 12.14 EDF les listes des co-procureurs et du BCJI sont fiables §2110-2113
- 12.15 EDF fiabilité des listes établies à l'époque des faits §2114-2128
- 12.16 EDF utilisation des annotations en marge des docs contenant les aveux §2129-2130
- 12.17 EDF fiabilité des carnets de notes de S-21 §2131-2134
- 12.18 EDF saisine de faits à Prey Sar §2251, 2336-2344
- 12.19 ED saisine de faits d'incarcération et d'exécution de détenus étrangers §2494-2500

Faits

- 12.20 EDF faits relatifs à M-13 §2135
- 12.21 EF première vague de purges de la ZE en 1976 §2166
- 12.22 EF diffusion ligne du Parti des échelons supérieurs vers les échelons inférieurs §2170
- 12.23 EF discours de KS sur la victoire de la révolution pour le rattacher à des purges §2173
- 12.24 EF agents de la CIA, du KGB et des « Yuons » ennemis jurés du PCK §2174-2175
- 12.25 EF éliminer personnes affiliées à la CIA et au VN dans les rangs militaires ou du Parti §2174-2175
- 12.26 EF rôle déterminant du PCK dans la diffusion des politiques, notamment par incitation à la haine, auprès des cadres de S-21 pour identifier et adopter une position absolue face aux ennemis §2161-2180
- 12.27 EF S-21 instrument absolu du PCK et du "Centre du Parti" §2183
- 12.28 EF S-21 directement lié au CP et aux dirigeants du PCK §2191
- 12.29 EF purge de CHAN Chakrei et autres cadres de la division 170 §2203, 2271-2273
- 12.30 EF arrestation de membres de la division 170 et 290 §2203-2204
- 12.31 EF le bureau 870 recevait des aveux et repérait ceux qui devaient être arrêtés §2233
- 12.32 EF informations transmises de S-21 au Parti puis aux rangs inférieurs par les ER §2235
- 12.33 EF purges de cadres de la ZNO envoyés à S-21 §2241
- 12.34 EF utilisation de biographies de S-21 §2247-2248

Purges

- 12.35 ED saisine des faits de purges des ancienne et nouvelle ZN et purges de la ZE §2254
- 12.36 ED KS au fait et partie prenante des purges des hauts dirigeants du PCK §2254
- 12.37 EF purges internes en dehors de l'ancienne ZN en 1976 et ZE en 1978 §2255-2263
- 12.38 EF première purge dans la ZE sur la division 170 §2264
- 12.39 EF purge de Yim Sambath et autres purges internes de grande échelle §2266-2270
- 12.40 EF arrestation, interrogatoire et exécution de SUOS Neou §2274-2276
- 12.41 EF arrestation, interrogatoire et exécution de LY Phen et BUN Sani §2277-2278
- 12.42 EF directive 870 du 30.03.1976 sur les purges §2278
- 12.43 EF arrestation, interrogatoire et exécution de Ya §2279-2281
- 12.44 EF arrestation, interrogatoire et exécution de NON Suon en 1976 et de nombreuses personnes du ministère de l'industrie §2282-2283
- 12.45 EF purges de 01.1977 au 17.04.1977 dans les ZN, ZNO, ZC et ZE §2284-2296
- 12.46 EF prisonniers de la division 310 et 450 « soustraits » de S-21 §2296
- 12.47 EF purges de 1977 au sein des ministères, dans les ZE, ZN et ZNO §2297-2307
- 12.48 EF 155 prisonniers du ministère des travaux publics arrêtés et 120 « soustraits » §2297
- 12.49 EF exécutions du nombre de prisonniers du ministère du commerce en hausse §2297

- 12.50 EF augmentation des purges de la ZNO vers le milieu de 1977 §2299
- 12.51 EF Hu Nim mis en cause par Koy Thuon §2300
- 12.52 EF utilisation des aveux de Hu Nim §2301
- 12.53 EF purges de janvier à juin 1978 dans la ZE §2308-2318
- 12.54 EF Phuong impliqué dans de nombreux aveux avant d'être arrêté §2313
- 12.55 EF KS a joué un rôle dans les purges de la ZE à la mi-1978 §2313
- 12.56 EF KS a reçu Phuong et d'autres cadres du CC à dîner avant d'être arrêtés §2313
- 12.57 EF purges internes de 07.1978 au 07.01.1979 §2319-2328
- 12.58 EF circonstances de l'arrestation de VORN Vet §2321
- 12.59 EF présence de KS au 5e Congrès du Parti §2321
- 12.60 EF activités de trahison de VORN Vet et implication de sa femme et enfants §2322
- 12.61 EF arrestation d'autres prisonniers importants §2327

Détenus vietnamiens

- 12.62 EF Vn arrêtés dès 1975 et amenés à S-21 et exécutés dès 1976 §2460-2461
- 12.63 EF arrestation, profession et provenance de Vn arrêtés à S-21 §2461
- 12.64 EF 11 Vn envoyés à S-21 le 06.05.1976 §2461
- 12.65 EF 17 prisonniers Vn arrivés à S-21 le 07.05.1976 et exécutés 2 semaines après §2461
- 12.66 EF Lin et/ou NC informaient Duch de l'arrivée de détenus Vn §2462
- 12.67 EF propos rapportés de NC sur l'arrestation et l'interrogatoire de Vn §2462
- 12.68 EF aveux d'un détenu Vn reproduits dans une publication du MAE en 07.1978 §2462
- 12.69 EF 2 Vn envoyés à S-21 en 02.1978 §2463
- 12.70 EF tous les Vn à S-21, civils et militaires, finissaient « écrasés » §2464
- 12.71 EF certains détenus Vn étaient parfois amenés à S-21 par familles entières §2464, 2479
- 12.72 EF les civils Vn sont arrivés à des moments différents §2465
- 12.73 EF les déclarations de MAM Nai ne sont pas crédibles §2466
- 12.74 EF ordre de Duch de trouver tous les Vn qui se cachaient au KD §2467
- 12.75 EF les prisonniers Vn étaient soumis à la torture §2467
- 12.76 EF grande importance de la propagande du PCK pour dénoncer l'agression Vn §2468
- 12.77 EF séance d'étude avec Son Sen et Duch où on a dit au personnel de S-21 que les Vn étaient l'ennemi héréditaire §2469
- 12.78 EF principe du "un contre trente" §2469
- 12.79 EF la recherche des Vn cachés était un des « principes établis par le Parti » §2469
- 12.80 EF nouvel objectif à de sauver le plus grand nombre de personnes sauf les Vn §2469
- 12.81 EF manière de parler des ennemis et des « Yuons » et problèmes liés aux interrogatoires des Vn §2470, 2471
- 12.82 EF aveux de Vn à la radio ou dans publications du PCK sur ordre de NC §2472-2474
- 12.83 EF photos de détenus Vn prises pour les montrer à une conférence en Indonésie §2475
- 12.84 EF film tourné à S-21 montrant des prisonniers Vn arrêtés et leurs corps éventrés §2477
- 12.85 EF civils Vn capturés par bateau, femme et enfants compris §2477
- 12.86 EF VU Dinh Ho arrivé à S-21 le 03.01.1978 §2477
- 12.87 EF aveux de personnes détenues à S-21 reproduits dans des docs du KD §2477
- 12.88 EF des centaines de Vn incarcérés à S-21 tués derrière la prison §2479
- 12.89 EF nombre de Vn incarcérés et exécutés en 1976, 1977 et 1978 §2480
- 12.90 EF Vn arrêtés dans la province de SR en 01.1978 et 04.1978 §2481
- 12.91 EF présence de civils et enfants parmi les prisonniers Vn à S-21 §2478, 2482
- 12.92 EF Vn arrêtés car pris pour cible en tant que groupe ennemi considéré comme une menace pour le KD §2482

12.93 EF pas de preuve sur meilleure condition de détention pour les prisonniers Vn §2484

Anciens responsables de la RK

12.94 EF ex-RK détenus à M-13 et à Takhmau §2486

12.95 EF Duch chargé de recueillir des docs de la RK pour servir à des enquêtes §2486

12.96 EF nombre plus élevé de détenus ex-RK au début de S-21 car ennemis jurés §2486

12.97 EF les détenus ex-RK devaient systématiquement être tués §2487

12.98 EF arrestation et exécution de ex-RK à S-21 en 1976, 1977 et 1978 §2486-2492

Détenus chams

12.99 EF les antécédents de SIM Mel le plaçaient sous le coup de la politique appliquée à S-21 à l'égard des cadres perçus comme des traîtres §2493

12.100 EF des Chams incarcérés et consignés avec la mention « cham » ou « ethnie cham » §2493

12.101 EDF prise en compte de la déposition de l'expert VOEUN Vuthy 2532-2540

12.102 EF 7708 humérus droits représentatifs du nombre minimum de détenus exécutés à Choueng Ek §2532-2540

Données et analyse des listes de prisonniers

12.103 EF au moins 10887 prisonniers détenus à S-21 §2542

12.104 EF au moins 11742 prisonniers exécutés à S-21 et à Choueng Ek §2542

12.105 EF inventaire des prisonniers détenus et exécutés à S-21 notamment en fonction de leur âge, sexe, provenance et année d'arrivée et d'exécution §2542-2553

Abandon de S-21

12.106 EF rencontre de KS et Duch le 06.01.1979 §2557

12.107 EF formations à S-21 le 12.04.1978 pour écouter un discours de KS §2557

Qualification juridique des faits

12.108 EDF CCH de meurtre (dol éventuel) établi à S-21 §2562-2569

12.109 EDF arrestations suite à des aveux et CCH emprisonnement établi §2574-2584

12.110 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi à S-21 §2598-2604

12.111 EDF CCH de persécution pour motifs raciaux établi à S-21 §2605-2610

12.112 EDF homicide intentionnel constitutif de violation grave CG établi à S-21 §2620-2622

12.113 EDF torture constitutive de violations graves des CG établie §2623, 2624

12.114 EDF traitements inhumains constitutifs de violation grave CG établis à S-21 §2625-2626

12.115 EDF violation grave des CG d'avoir causé intentionnellement de grandes souffrances ou d'avoir porté atteinte à l'intégrité physique ou à la santé établie à S-21 §2627-2628

12.116 EDF fait de priver intentionnellement des prisonniers de guerre ou des civils du droit à un procès équitable et régulier établi à S-21 §2629-2630

12.117 EDF détention illégale de civils établie à S-21 §2634-2635

KRAING TA CHAN

Questions préliminaires

12.118 ED irrecevabilité des arguments sur le dépassement des CJI §2638

12.119 ED saisine faits constitutifs du CCH de réduction en esclavage à KTC §2640

12.120 ED utilisation d'éléments HC pour contexte et les autres accusations dont KK §2641-2642

12.121 EF crédibilité de SORY Sen §2677-2682, 2760-2761, 2768

12.122 EF crédibilité de MEAS Sokha §2668-2674, 2714, 2745-2746, 2757-2759

Faits

- 12.123** EF données sur les prisonniers se rapportant à KTC et chiffres rapportés concordant avec les conclusions de la Chambre sur la capacité globale d'accueil de KTC §2696
- 12.124** EF différents cas d'arrestation §2714-2716,2668-2674
- 12.125** EF cas d'exécutions dont enfants et bébés §2715, 2737, 2752-2756, 2765-2768
- 12.126** EDF fiabilité des docs établissant les types d'infractions pour envoi à KTC et informations dans ces docs §2717-2729,2770
- 12.127** EF interrogatoires à KTC menés par les membres du comité du Parti §2712-2713, 2729, 2742
- 12.128** EDF violence sexuelle et ouï-dire sur viols à KTC §2734-2738,2761-2764
- 12.129** EF affectation, répartition et travail des prisonniers à KTC §2739-2941
- 12.130** EF sur les sujets des interrogatoires §2743
- 12.131** EF crédibilité des témoignages sur les interrogatoires à KTC §2744-2746
- 12.132** EF utilisation de la violence et de la menace pour obtenir des aveux §2746-2747, 2749, 2751
- 12.133** EF prisonniers morts des suites des coups reçus pendant l'interrogatoire §2748
- 12.134** EF fréquence et circonstances des exécutions à KTC §2755-2759, 2768-2776
- 12.135** EF incidence des références imprécises à des fosses antérieures vers KTC §2785
- 12.136** EF clarté de la preuve sur les exécutions, charniers et fosses communes remplies au cours de la période visée et objet de fouilles juste après le 07.01.1979 §2777-2785
- 12.137** EF restes humains examinés par l'équipe de VOEUN Vuthy et ancienneté §2777-2785
- 12.138** ED utilisation des informations biographiques élémentaires §2788-2790
- 12.139** EDF analyses documentaires des procureurs §2789-2790
- 12.140** EF distinction entre le PN et le PB et impact sur l'envoi et traitement à KTC §2791-2794,2801
- 12.141** EF envois de personnes soupçonnées d'être des ex-RK/traitement à KTC et évolution §2791-2799,2801
- 12.142** EF informations corroborant l'approche générale adoptée à cette période à TK/KTC §2797
- 12.143** EF annotation de la liste fait référence à des ex-RK tués à KTC §2798
- 12.144** EF personnes identifiées comme des ex-RK en danger même après 04-05.1977 §2800
- 12.145** EF arrestations, envois et exécutions de Vn à KTC, confusion entre Vn et KK §2802-2806
- 12.146** EF plus de 1000 personnes tuées ou décédées, exécutions et de 1975-1979 §2807-2810
- 12.147** EF corroboration exécutions régulières et capacité de détention à KTC §2809

Qualification juridique des faits

- 12.148** EDF CCH de meurtre avec intention directe établi à KTC §2812-2814,2817
- 12.149** EDF CCH de meurtre avec dol éventuel établi à KTC §2815-2017
- 12.150** EDF CCH d'extermination établi à KTC §2819-2820
- 12.151** EDF CCH de réduction en esclavage établi à KTC §2822-2823
- 12.152** EDF CCH d'emprisonnement établi à KTC §2825-2827
- 12.153** EDF CCH de torture établi à KTC §2829-2832
- 12.154** ED saisine faits constitutifs CCH de persécutions pour motifs politiques §2834-2837
- 12.155** EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi à KTC §2838-2843
- 12.156** EDF CCH d'AAI/atteintes à la dignité humaine établi à KTC §2849-2851
- 12.157** EDF CCH d'AAI/disparitions forcées établi à KTC §2853-2858

AU KANSENG**Questions préliminaires**

12.158 EDF saisine pour les crimes de meurtre et d'extermination, de persécution pour motifs politiques, CG fait de priver du droit à un procès équitable §2859

Faits

12.159 EF comité de zone rendait compte de l'évolution des purges au "Centre du parti" §2884

12.160 EF AuKg d'abord centre de détention et rééducation des soldats de la division 801 §2885

12.161 EF purges internes opérées dans la division 801 fin 1976 §2885

12.162 EF purges internes étendues à toute la ZNE et cadres du PCK arrêtés, détenus et exécutés à S21 entre 1976-1978 §2886

12.163 EF membres de la division 801 détenus et exécutés à S21, AuKg annexe à S21 §2886

12.164 EF civils, épouses et enfants d'ouvriers détenus à AuKg §2887

12.165 EF Vn détenus à AuKg en 1977 avec intensification du CA §2888

12.166 EF purges à la division 801 en 1977, ex-soldats de la division 11 en lien avec LAY Sarim arrêtés et interrogés et cadres de rang supérieur de l'unité 805 envoyés à S21 §2896

12.167 EF interrogatoires sur activités contre-révolutionnaires dans le cadre d'une campagne pour éliminer les ennemis supposés §2896-2900

12.168 EF mesures de la division 801 pour "éliminer les ennemis des unités" §2898

12.169 EF sur les méthodes d'interrogatoire pour obtenir des aveux §2900

12.170 EF civils arrêtés et détenus à AuKg car ennemis du PCK ou de son idéologie §2900

12.171 EF analyse des éléments de preuve et déposition de CHIN Kimthong §2906

12.172 EF politique de rééducation et motifs d'arrestation des soldats §2906

12.173 EF conditions médicales et sanitaires à AuKg §2917-2918

12.174 EF détenus soumis à un climat de peur et d'intimidation §2924

12.175 EF « groupe » de Vn exécutés sur ordre du commandant de la division 801 §2926

12.176 EF télégramme de VY §2948

12.177 EF prisonniers du régime Thieu-Ky arrêtés et détenus ou exécutés à S-21 §2949

12.178 EF arrestations et morts de Jaraïs considérés « ennemis de l'extérieur » §2950-2956

12.179 EF membres du CP informés de l'arrestation des Jaraïs §2957

12.180 EF utilisation systématique du témoignage de CHHAOM Se sur AuKg §2863-2958

Qualification juridique des faits

12.181 EDF saisine de faits de meurtre à AuKg §2959-2960

12.182 EDF CCH de meurtre établi à AuKg §2960-2967

12.183 EDF CCH d'extermination établi à AuKg §2968

12.184 EDF dénaturation DR s'agissant des faits de réduction en esclavage à AuKg §2969

12.185 EDF CCH de réduction en esclavage établi à AuKg §2970-2974

12.186 EDF dénaturation DR s'agissant des faits d'emprisonnement à AuKg §2975

12.187 EDF CCH d'emprisonnement établi à AuKg §2976-2979

12.188 EDF DR et saisine de faits de persécution pour motifs politiques à AuKg §2980

12.189 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi à AuKg §2981-2993

12.190 EDF DR et saisine de faits de persécution pour motifs raciaux à AuKg §2994-3002

12.191 EDF CCH de persécution pour motifs raciaux établi à AuKg §2994-3002

12.192 EDF DR et saisine des faits d'AAI/atteintes à la dignité humaine à AuKg §3003-3010

12.193 EDF CCH d'AAI/atteintes à la dignité humaine établi à AuKg §3003-3010

PHNOM KRAOL**Questions préliminaires**

- 12.194 EDF DR et saisine HC §3019
- 12.195 EDF confusion témoins et PC entendus entre 002/01 et 002/02 §3020
- 12.196 EDF limitation géographique et matérielle de la saisine §3024
- 12.197 EDF interprétation règle 89 du RI §3024
- 12.198 EDF saisine de faits de réduction en esclavage à PK §3119

Faits

- 12.199 EF structure hiérarchique et administrative des sites composant PK §3034-30342
- 12.200 EF transmissions des télégrammes entre K17 et le “Centre du parti” ou bureau 870 §3035-3038
- 12.201 EF rapports transmis par le secrétaire du secteur 105 à KS §3037
- 12.202 EF rendre compte au “Centre du Parti” et en recevoir des instructions §3039-3041
- 12.203 EF rencontre avec KS pour parler de questions économiques dans le secteur §3041
- 12.204 EF déclarations de NC et Pol Pot sur les intentions du VN §3041
- 12.205 EF réunions avec cadres du secteur pour transmettre les instructions du Parti §3042-3045
- 12.206 EF fonctionnement, structure et organisation du comité du secteur 105 §3043-3045
- 12.207 EF détention et arrestation de la division 920 à S21 §3046
- 12.208 EF collaboration étroite entre la division 920 et le secteur 105 pour identifier, arrêter et détenir les personnes soupçonnées d’être des ennemis après 04.1977 §3047
- 12.209 EF décision du CC du 30.03.1976 et pouvoir d’exécuter §3048
- 12.210 EF déclarations de BUN Loeng Chauy notamment §3048-3060,3079,3093-3103,3112
- 12.211 EF éléments HC §3048-3058,3092-3102,3112-3114
- 12.212 EF docs provenant de S-21 §3057-3058
- 12.213 EF arrestation et détention systématique des personnes considérées “ennemis supposés” dans le secteur 105 §3059-3065
- 12.214 EF déclarations PC SUN Vath HC §3066-3075
- 12.215 EF ordres du CP d’arrêter, détenir et d’exécuter le personnel du secteur 105 §3076-3065
- 12.216 EF PV et constitution de PC de UONG Dos et SOK Ei, notamment §3094,3096-3097, 3099,3100-3102,3105-3107,3110,3111
- 12.217 EF PV des témoins AUM Mol, SOK EI et UONG Dos §3093
- 12.218 EF conditions de travail à PK §3105-3106

Qualification juridique des faits

- 12.219 EDF CCH meurtre établi à PK §3115-3117
- 12.220 EDF saisine de faits de réduction en esclavage à PK §3119
- 12.221 EDF CCH crime de réduction en esclavage établi à PK §3120-3126
- 12.222 EDF dénaturation DR s’agissant des faits d’emprisonnement à PK §3127
- 12.223 EDF CCH d’emprisonnement établi à PK §3128-3131
- 12.224 EDF saisine s’agissant des faits de persécution pour motifs politiques à PK §3136-3139
- 12.225 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi à PK §3137-3151
- 12.226 EDF saisine s’agissant des faits d’AAI/atteintes à la dignité à PK §3152
- 12.227 EDF CCH d’AAI/atteintes à la dignité établi à PK §3153-3159
- 12.228 EDF saisine s’agissant des faits d’AAI/disparitions forcées à PK §3160
- 12.229 EDF CCH d’AAI/disparitions forcées établi à PK §3161-3166

MESURES DIRIGÉES CONTRE DES GROUPES SPÉCIFIQUES

28. Dans la **section 13** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

MESURES DIRIGÉES CONTRE LES BOUDDHISTES

(renvoi à d'autres sections)

MESURES DIRIGÉES CONTRE LES CHAMS

Questions préliminaires

13.1 EDF déformations des arguments de KS concernant les poursuites §3172-3173

13.2 ED saisine sur transferts forcés en 1975 ZN et ZNO §3177

13.3 ED saisine mesures contre les Chams dans la DR/disjonction §3178-3184

Faits

Considérations générales relatives aux éléments de preuve

13.4 EDF Chams visés alors que majoritaires dans les communes envisagées §3206-3228

13.5 EDF érigeant en politique des pratiques constatées uniquement localement §3206-3228

13.6 EDF crédibilité de SOH Kamrei §3185-3186

13.7 EDF cohérence, crédibilité, corroboration de PRAK Yut et YOU Vann §3189-3191,3221

13.8 EDA et EF qualité d'expert d'YSA Osman et fiabilité de la preuve fournie §3192, 3196

Structures administratives

13.9 EF fonctions des différents cadres dans la ZE §3199

13.10 EF déploiements des forces des ZC et ZE notamment suite aux purges §3199

13.11 EF cadres, fonctions et structures administratives de la ZE §3200

13.12 EF envoi des gens de la ZSO dans la ZN par le CP pour y effectuer des purges §3201

13.13 EF purges dans la ZN et cadres de la ZSO sous la direction de KE Pauk §3202

13.14 EF structures administratives et système de communication de la ZN §3202

13.15 EF envoi de rapports à l'Angkar §3202

13.16 EDF utilisation du terme "à l'échelon du Centre du Parti" §3202

La population chame vivant au Cambodge en tant que groupe distinct

13.17 EDF YSA Osman source principale sur communauté chame §3204-3205, 3192, 3194, 3196

Mesures particulières dirigées contre les Chams

13.18 EDF dénaturation des arguments de KS §3207

13.19 EDF relations chams/PCK et mesures spécifiques prises avant et pendant le KD §3208

13.20 EDF analyse du télégramme 15 §3210, 3212-3213, 3262-3264

13.21 EDF dénaturation des arguments de KS concernant le télégramme §3211

13.22 EDF Chams sous haute surveillance §3214

13.23 EDF "le Centre du Parti jouait un rôle de coordination" §3213

13.24 EF l'islam religion « réactionnaire » et donc « absolument interdite » §3215, 3231

13.25 EDF reprise de l'analyse de la constitution par Duch §3215

13.26 EDF la race khmère ou kampuchéenne et protection de la population de tous ses ennemis §3216,3217-3219,3228

13.27 EDF dénaturation des discours et propos de KS §3216

13.28 EF mesures prises afin d'assimilation des Chams dans la nation khmère §3217

13.29 EDF analyse de la preuve pour conclure sur la politique du PCK §3217-3219

- 13.30 EDF ordres visant particulièrement les Chams venant de l'échelon supérieur §3221, 3232, 3236, 3272-3275, 3285, 3288, 3290, 3307
- 13.31 EF arrestations de Chams dans le village de Trea §3223
- 13.32 EDF appréciation Duch sur la politique contre les Chams §3223, 3311, 2493
- 13.33 EF VAN Mat sur politique et arrestations et exécutions des Chams §3223-3224
- 13.34 EDF crédibilité de TEP Poch et PECH Chim notamment §3225
- 13.35 EF PONCHAUD et prise pour cible des Chams au moins à partir de 1978 §3226
- 13.36 EF concordance d'avis d'experts sur l'ordre de purger les Chams en 1977 §3226, 3219
- 13.37 EF manœuvres pour renforcer le soutien national/populaire à la révolution §3227
- 13.38 EDF évolution des mesures contre les Chams et intensification du CA §3228-3229

Restrictions imposées aux pratiques religieuses et culturelles chames

- 13.39 EF PV réunion militaire du 16.09.1976 concernant les Chams §3230, 3214
- 13.40 EF restrictions religieuses touchaient les Chams en particulier §3232, 3242
- 13.41 EF restrictions dans les ZE et ZC ordonnées par l'échelon supérieur §3232-3236, 3242
- 13.42 EF prise pour cible des chefs religieux pour non-respect des interdictions §3237
- 13.43 EF restrictions des pratiques religieuses et culturelles dès l'arrivée des KR dans le district de Kroch Chhmar et la ZC §3230, 3238-3245
- 13.44 EF discriminations contre les Chams au B1J §3243
- 13.45 EF rescapés grâce à la dissimulation de leur identité chame §3244
- 13.46 EDF obligation de manger du porc comme méthode du PCK en vue d'assimiler les Chams à la culture khmère §3247
- 13.47 EDF sympathie des chefs locaux seule explication de la souplesse de la politique §3247
- 13.48 EF mauvais traitements contre les Chams dans la ZNO §3246-3248
- 13.49 EDF utilisation des écrits de Nate THAYER §3249
- 13.50 EF interdictions pratiques religieuses et culturelles des Chams à divers endroits du pays §3250, 3246

Rébellions de 1975 dans le district de Kroch Chhmar, secteur 21, zone Est

- 13.51 EF rébellions face aux restrictions et détérioration des conditions endurées §3251
- 13.52 EF faits de rébellions à Koh Phal et Svay Khleang en 1975 et répression §3251-3259
- 13.53 EF restrictions à Koh Phal depuis 1973 à cause des rébellions §3252
- 13.54 EF imposition des 5 restrictions en 1975 à cause des rébellions §3253
- 13.55 EDF les Chams détenus qui disparaissaient ont été tués §3258

Phase 2 des déplacements de population

- 13.56 EDF poursuites concernant DP2 Cham §3260
- 13.57 EF DP2 Cham ZE vers ZC avant les rébellions et statut par rapport à d'autres §3261
- 13.58 EF DP Cham dans d'autres endroits dans le pays, et en particulier dans ZC §3262-3268
- 13.59 EF dispersion des Chams pour faire éclater leurs communautés §3268

Meurtres et détention des Chams

- 13.60 EF Défiance du "Centre du Parti" envers les cadres ZE et intensification du CA avec le VN, KE Pauk et SON Sen en charge de renforcer les forces militaires dans la ZE §3272
- 13.61 EDF appréciation et utilisation de la déposition de BAN Siek uniquement à charge §3273
- 13.62 EF faits relatifs aux Chams relayés par VAN Mat §3274
- 13.63 EF concomitance de plusieurs faits dans le même district de Kroch Chhmar §3274
- 13.64 EF transfert forcé des Chams du secteur 21 et disparition après la réunion §3275
- 13.65 EDF analyse des témoignages relatifs aux faits au village de Trea §3276-3280, 3271
- 13.66 EDF arrestation, détention et exécution de Chams au centre de sécurité de Trea §3281
- 13.67 EF structures du centre de sécurité d'Au Trakuon §3283

- 13.68 EF milice à grande épée et ses missions §3284
- 13.69 EF réunion de 1977 par Kan et arrestations des Cham par la suite §3284,3290-3297
- 13.70 EF disparitions des Chams après réunions dans le district de Kang Meas §3285-3286
- 13.71 EDF analyse de la preuve sur arrestations et disparitions de Chams §3285-3287
- 13.72 EF listes de personnes dans le district de Kampong Siem et disparitions §3287-3288
- 13.73 EF terme « purges » expliqué par les témoins §3288
- 13.74 EF liste des noms des Chams et arrestations au district de Kang Meas §3289
- 13.75 EF chaîne de communication des rapports d'exécution remontant à KE Pauk §3290
- 13.76 EF Chams arrêtés et exécutés à la pagode d'Au Trakuon §3291-3299
- 13.77 EF récit de HIM Man sur des mesures prises contre les Chams §3293-3295
- 13.78 EF rapport de localisation du BCJI et éléments de preuve matériels §3301
- 13.79 EF Chams emmenés à la pagode et fosses découvertes après le 01.1979 §3302
- 13.80 EDF faits à Au Trakuon selon mode opératoire du secteur 41 §3302-3304, 3300

Qualification juridique des faits

- 13.81 EDF CCH de meurtre des Chams établi §3303-3308
- 13.82 EDF CCH d'extermination des Chams établi §3308-3313
- 13.83 EDF CCH d'emprisonnement des Chams établi §3314-3316
- 13.84 EDF CCH de torture des Chams établi §3317-3319
- 13.85 EDF CCH de persécution pour motifs politiques durant DP2 établi §3320-3326
- 13.86 EDF CCH de persécution pour motifs religieux des Chams établi §3327-3332
- 13.87 EDF CCH d'AAI/transferts forcés durant DP2 établi §3335-3340

MESURES CONTRE LES VIETNAMIENS

Questions préliminaires

- 13.88 ED saisine faits d'AAI sous forme de disparitions forcées de Vn §3352
- 13.89 ED saisine faits constitutifs de déportation à TK, à PVg et à SR §3353
- 13.90 ED saisine faits relatifs aux KK dans le cadre de son examen des accusations relatives aux crimes commis à l'encontre des Vn §3354
- 13.91 ED arguments de KS concernant la saisine sur les faits relatifs aux Vn §3356
- 13.92 ED saisine faits relatifs aux Vn dans les eaux territoriales du KD §3357
- 13.93 ED saisine faits relatifs aux Vn constitutifs de meurtres sur l'ensemble du territoire cambodgien §3358
- 13.94 ED saisine faits constitutifs de déportation de Vn à TK, PVg et SR §3358
- 13.95 ED saisine faits constitutifs de persécution pour motifs raciaux §3358
- 13.96 ED saisine faits constitutifs de meurtre concernant les Vn ayant résisté à leur déportation en 1975-1976 §3359
- 13.97 ED saisine faits constitutifs de génocide par meurtre à l'échelle du pays, du CCH de meurtre commis sur la personne des Vn qui ont résisté à leur déportation en 1975 et 1976, et à l'échelle nationale de 04.1977 au 06.01.1979, du CCH d'extermination à l'échelle du pays, de déportation à TK, PVg et SR et de persécution pour motifs raciaux §3360
- 13.98 EDF crédibilité des témoins, de l'expert et des PC qui ont déposé au sujet des Vn §3361
- 13.99 EDF utilisation PV de témoins qui n'ont pas comparu au procès §3362
- 13.100 EDF HINTON pour interpréter et mettre en contexte des faits établis §3364
- 13.101 EDF rappel des conclusions des parties §3366-3368

Faits***Structures administratives***

13.102 EF crimes retenus à l'encontre des Vn sont en rapport avec des faits survenus dans les provinces de PVg, SR et dans l'ensemble du pays §3369

13.103 EF arrestations dans la ZE §3372-3376

13.104 EF structure administrative de la ZE §3369-3372

13.105 EF structure des secteurs 20, 22, 23 et 24 §3373-3376

13.106 EF cadres de la ZE arrêtés, envoyés et exécutés à S-21 §3373-3376

Recours au terme Yuon et ennemi vietnamien

13.107 EF conclusions des parties sur l'utilisation du terme « Yuon » §3377, 3378, 3380

13.108 EF la politique du « 1 contre 30 » visait les forces armées Vn et les civils Vn §3379

13.109 EF interprétation du terme « Yuon » §3379-3381

Existence d'une politique

13.110 EF « rhétorique anti-vietnamienne du PCK » fondée sur une animosité de longue date envers le VN §3382

13.111 EF VN « ennemi juré » du KD dès le 3^{ème} congrès du Parti en 09.1971 §3382

13.112 EF Vn de souche méritaient une attention particulière aux yeux du PCK §3382

13.113 EF évènements historiques entre le Cambodge et le VN avant 1975 §3382,3383

13.114 EF retrait des troupes Vn en 1973 perçu comme une « expulsion » et une « déportation » accompagnée de combats §3383

13.115 EF Cambodgiens qui avaient étudié au VN et revenus au Cambodge « ont été rassemblés et « écrasés » » §3383

13.116 EF Vn, chinois, soldats, policiers sortis pendant libération de Banam en 1973 §3384

13.117 EF rencontres entre délégations cambodgiennes et Vn et renvoi des Vn au VN et KK au Cambodge §3386

13.118 EF évènements historiques entre le Cambodge et VN après 1975 §3385, 3386, 3387

13.119 EF antipathie du PCK à l'égard des étrangers, et en particulier des Vietnamiens §3387

13.120 EF Vn de souche vivant au Cambodge visées dans un discours de 04.1976 §3388

13.121 EF examen de la rhétorique qui visait de manière très large « les Vietnamiens » §3388

13.122 EF réunion où Pol Pot aurait parlé de l'expulsion de Vn §3388

13.123 EF PCK a toujours qualifié les Vn d'ennemis §3389

13.124 EF qualification des Vn d'ennemis par dirigeants du PCK à partir de 05.1976 §3389

13.125 EF déclarations de Son Sen en 1976 sur les Vn §3389

13.126 EF « Vietnamiens » qualifiés d'ennemis au cours de formations et réunions §3390

13.127 EF Vn ou « agents » Vn qualifiés d'ennemis au cours de formations et réunions auxquelles ont assisté Pol Pot, NC et KS §3390

13.128 EF propos de KS sur les « Yuons » lors d'une formation §3390

13.129 EF notes manuscrites de IS et déclarations de SON Sen sur ennemis et Vn §3391

13.130 EF ER de 04.1977 sur les ennemis §3392

13.131 EF dénaturation du discours de KS de 04.1977 §3393-3394

13.132 EF ER de 08.1977 et témoignage de MEAS Voeun sur les ennemis et les Vn §3395

13.133 EF à partir de 12.1977 les «yuons» ouvertement désignés «l'ennemi du KD» §3396

13.134 EF utilisation des docs du FBIS pour tirer conclusions incriminantes §3396

13.135 EF directives du comité 870 préconisant tactiques de guérilla et idéologiques §3397

13.136 EF politique du PCK «un contre 30» après le retrait des forces Vn §3397

13.137 EF la forme et le fond des textes radiodiffusés conçus par le Centre du Parti visaient à la fois les soldats et les civils Vn §3398

- 13.138 EF discours de KS du 16 et 17.04.1978 visaient tous les Vn sans distinction §3399,3400
- 13.139 EF déclarations de NS sur KS incitant la population cambodgienne à haïr les Vn §3401
- 13.140 EF discours de Pol Pot « un cambodgien contre 30 “Yuon” » visait la population d’ethnie Vn dans son ensemble §3402
- 13.141 EF ER de 05-06.1978 et de 07.1978 sur les Vn §3403
- 13.142 EF Vn pris pour cible pendant toute la période du KD §3404
- 13.143 EF prisonniers Vn à S-21 considérés et traités différemment des autres prisonniers §3405
- 13.144 EF ligne politique de défense et préservation de la race kampuchéenne contre les "Yuons" §3406
- 13.145 EF des Vn ou khméro-Vn, civils et soldats arrêtés, exécutés, ceci étant rapporté aux hauts dirigeants du PCK tout au long de 1978 §3408-3410
- 13.146 EF télégramme division 164 du 31.12.1977 §3408
- 13.147 EF télégramme de RUOS Nhim du 17.05.1978 §3409
- 13.148 EF télégramme comité de la ZO du 04.08.1978 §3410
- 13.149 EF Vn, civils et/ou militaires et leurs agents visés en termes méprisants dans les déclarations et docs du PCK §3407-3413
- 13.150 EF action anti Vn menée à 2 volets par le PCK §3414
- 13.151 EF Vn expulsés en 1975, écrasés dans les centres de sécurité et villages et information de la population sur d’autres mesures dirigées contre les Vn §3415
- 13.152 EF prise en compte de la situation de CA à l’époque des faits §3382-3417
- 13.153 EF allusions aux “Yuons” ou à l’ennemi Vn sans distinction et dirigées contre tous les Vn de souche, militaires ou civils §3412,3416
- 13.154 EF PCK s’en prenait aux Vn en tant que groupe, appelant d’abord à leur expulsion, puis à partir de 04.1977, à leur destruction. Ces directives étaient largement diffusées §3416
- 13.155 EF politique centralement conçue de mesures hostiles à l’encontre des Vn §3382-3417
- 13.156 EF confusion des personnes visées par cette politique §3382-3417
- 13.157 EF témoignages à décharge sur les Vn et la politique du PCK ignorés §3382-3417
- Identification des Vietnamiens et matrilinearité de l’appartenance ethnique***
- 13.158 EF Vn du Cambodge constituaient un groupe ethnique, national et racial §3419
- 13.159 EF Vn du Cambodge étaient facilement identifiables §3420
- 13.160 EF politique visant les Vn après 1975 et listes établies dans les échelons du secteur et du district pour les repérer §3420
- 13.161 EF identification des Vn par listes et livrets de famille §3421
- 13.162 EF renseignements collectés par les cadres du PCK sur l’appartenance ethnique de certaines unités pour identifier les Vn §3422
- 13.163 EF listes et biographies de Vn dès 1975 établies et communiquées à l’échelon supérieur selon leur ordre §3418-3423
- 13.164 EF PCK considérait l’appartenance ethnique comme matrilineaire §3424, 3425
- 13.165 EF Angkar surveillance des Vn et leurs familles mixtes §3426
- 13.166 EF cas allant à l’encontre de la matrilinearité de la filiation isolés §3427
- 13.167 EF Vn pris pour cible en fonction de l’appartenance ethnique transmise par matrilinearité §3419-3428
- Déplacement des civils vietnamiens du Cambodge au Vietnam***
- 13.168 ED saisine concernant les faits de déportation de Vn §3429
- 13.169 EF déportations de Vn de PVg §3430-3434
- 13.170 EF ordre aux Vn de PVg de se rendre au VN à partir de 1975 §3433

- 13.171** EF déplacement de familles Vn entières de PVg concordant avec un régime national d'expulsion appliqué de la mi-1975 à la fin 1976 de tous les Vn vivant au Cambodge §3433
- 13.172** EF politique de déportation des Vn de souche du Cambodge au VN §3434
- 13.173** EF expulsion d'un grand nombre de Vn de TK au VN en 1975 et 1976 §3435
- 13.174** EF évacuation de Vn de PVg en 1975 et environnement coercitif ne leur laissant pas le choix de quitter le territoire §3436
- 13.175** EF Vn rassemblés en 1975 à PVg pour être transportés au VN et contraints de franchir la frontière §3436
- 13.176** EF déplacement de familles Vn de la province de PVg vers le VN §3430-3436
- 13.177** EF certains Vn de la province de SR « probablement » déportés au VN §3437-3439
- 13.178** EF standard de la preuve pour les faits de déportation à PVg et SR §3430-3439
- Meurtres de civils vietnamiens dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng***
- 13.179** ED saisine faits de massacre de civils Vn partout au Cambodge dans le cadre d'une politique nationale, y compris à la pagode de Ksach §3441
- 13.180** EF non-respect du standard de la preuve §3442-3451
- 13.181** EF SAO Sak est une exception à la politique nationale ayant consisté à tuer les Vn vivant au Cambodge §3444
- 13.182** EF crédibilité générale des dépositions faites au procès §3450
- 13.183** EF transferts ou arrestations de Vn à PVg §3451
- 13.184** EF meurtres de Vn « probablement » commis dans la province de PVg §3451
- 13.185** EF connaissance par les chefs des personnes Vn notamment les grands-parents de SIENG Chanthy §3452
- 13.186** EF famille de SIENG Chanthy partie car accusée de capitalistes féodalistes et de Vn de sang mêlé §3452
- 13.187** EF connaissance des villageois de l'origine Vn du père de SIENG Chanthy et de trois familles mixtes dans le village §3452
- 13.188** EF frère de SIENG Chanthy et 10 membres de 2 des 3 familles mixtes emmenés et tués §3452
- 13.189** EF propos tenus par le père de SIENG Chanthy sur deux filles violées et sur le fait de se suicider pour protéger les siens §3452
- 13.190** EF père de SIENG Chanthy considéré comme un « pur vietnamien », « une marionnette vietnamienne », « clair de peau, pas comme les autres » §3452
- 13.191** EF suicide et raisons du suicide du père de SIENG Chanthy en 1977 §3452, 3455
- 13.192** EF 4 familles Vn disparues en 1978 emmenées par le chef de commune §3453
- 13.193** EF 4 familles Vn tuées par un certain Savin, des membres du nouveau comité communal et des gardes de sécurité §3453
- 13.194** EF dépouilles des corps étaient celles des Vn §3453
- 13.195** EF Vn emmenés et tués dans 3 autres villages §3453
- 13.196** EDF meurtres de Vn à Svay Rieng §3453
- 13.197** EF sur les plans interne comme public, le PCK s'en prenait aux Vn en tant que groupe, appelant à partir d'avril 1977 à leur destruction §3453
- 13.198** EF politique nationale de tuer les Vn qui vivaient au Cambodge à l'époque §3453
- 13.199** EF arrestations et disparitions de Vn résultaient de l'application de la politique §3453
- 13.200** EF disparus Vn tués §3453
- 13.201** EF déclaration DC-Cam et témoignage de IN Yoeung §3454
- 13.202** EDF suicide du père de SIENG Chanthy en 1977 §3455
- 13.203** EDF raisons du suicide du père de SIENG Chanthy §3455

- 13.204** EDF meurtre des 4 familles Vn habitant à 1 kilomètre de SIN Chhem en 1978 §3455
Meurtres de civils vietnamiens en dehors des provinces de Prey Veng et Svay Rieng
- 13.205** EDF saisine faits constitutifs de meurtre en dehors de PVg et SR §3456-3489
- 13.206** EDF saisine concernant les faits relatifs au traitement des Vn en mer §3456-3461
- 13.207** EF capture de bateaux avec des Vn envoyés à l'échelon supérieur §3456
- 13.208** EF connaissance du sort des réfugiés Vn une fois envoyés à l'échelon supérieur §3456
- 13.209** EF capture de bâtiments thaïlandais et Vn dans les eaux territoriales du KD §3456
- 13.210** EF ordre de Ta Soeung et rapport transmis par chaîne de commandement §3456
- 13.211** EF des milliers de pêcheurs et réfugiés thaïlandais et Vn arrêtés et tués §3457
- 13.212** EF soldats et réfugiés « Yuons » arrêtés et tués §3457
- 13.213** EF de nombreux Vn arrêtés et envoyés sur terre ou tués sur l'île §3457
- 13.214** EF les captifs soldats envoyés à S-21 ou sur le continent et leurs aveux radiodiffusés avant leur exécution §3457
- 13.215** EF diffusion et mise en œuvre des ordres relatifs aux arrestations et au sort réservé aux personnes arrêtées §3457
- 13.216** EF rapports des soldats aux échelons supérieurs §3457
- 13.217** EF faits de meurtres évoqués par PAK Sok §3458
- 13.218** EF arrestation et sort d'une famille Vn arrêtée en mer avant 1977 §3458
- 13.219** EDF faits relatifs à l'arrestation d'une famille Vn utiles pour comprendre le comportement adopté vis-à-vis des Vn en mer §3458
- 13.220** EF positions de PAK Sok sur l'île de Poulo Wai et le port de Ou Chheu Teal §3459
- 13.221** EF participation de PAK Sok au transport en camion de 12 ou 13 Vn capturés et battus avant d'être transportés §3459
- 13.222** EF composition des détenus qui voulaient se rendre en Thaïlande §3459
- 13.223** EDF confirmation déclarations antérieures de PAK Sok §3459
- 13.224** EDF crédibilité et la fiabilité générales du témoignage de PAK Sok §3459
- 13.225** EF rapport de MEAS Muth du 20.03.1978 sur un bateau Vn coulé et environ 76 personnes Vn capturées §3460
- 13.226** EF les bateaux Vn capturés dans les eaux territoriales du KD systématiquement pris pour cible §3461
- 13.227** EF rapport du 20.03.1977 et exécutions et meurtres de pêcheurs et réfugiés Vn §3461
- 13.228** EF traitement des Vn en mer §3456-3461
- 13.229** EF sort membres de la famille de KHOUY Muoy et d'autres Vn à Prey Nob §3462-3464
- 13.230** EDF meurtres de Vn « probablement » perpétrés dans le district de Prey Nob §3464
- 13.231** EDF politique nationale de destruction des Vn habitant au Cambodge à partir de 04.1977 §3464
- 13.232** ED saisine concernant les faits relatifs aux VN dans la ZO §3466-3467
- 13.233** EF radiodiffusion annonçant la recherche de Vn infiltrés §3466
- 13.234** EF Vn rassemblés et renvoyés au pays ou tués §3466
- 13.235** EF 7 familles mixtes dans l'unité de PRAK Doeun §3466
- 13.236** EF connaissance des cadres du PCK du nombre de Vn dans une famille §3466
- 13.237** EF fin 1977 les membres de 7 familles mixtes Vn rassemblés les cadres annonçant qu'ils allaient être renvoyés §3466
- 13.238** EF PRAK Doeun et sa famille ont marché ensemble puis ont été séparés en deux groupes, un Khmer, l'autre Vn §3466
- 13.239** EF l'enfant pouvait rester avec sa mère khmère dans le groupe des khmers §3466
- 13.240** EF femme et enfants de PRAK Doeun et les autres Vn écrasés, tués à la fosse §3467

- 13.241 EF reproche d'avoir marié une Vn et conseil de se remarier avec une khmère §3467
- 13.242 EF femmes Vn tuées en premier et les enfants après §3467
- 13.243 EF il ne restait plus de Vn sur l'île de Ta Mov §3468
- 13.244 EF 2 des filles, ayant l'air khmère, ont survécu §3467
- 13.245 EF sort de la famille de CHOEUNG Yaing Chaet et autres Vn à Kg Chhnang §3468,3469
- 13.246 EF télégramme du 04.08.1978 sur 100 Vn tués §3470
- 13.247 EF familles Vn prises pour cibles et tuées dans la ZO en raison de leur appartenance ethnique supposée §3471
- 13.248 EDF exécution délibérée de Vn à Kampong Chhnang en 1975 et fin de 1977 §3471
- 13.249 EDF meurtres de Vn dans le secteur 37 de la ZO en 07.1978 suite à un tri visant à mettre en œuvre la politique nationale d'extermination des Vn §3471
- 13.250 EDF standard de la preuve dans l'examen des télégrammes §3460, 3461, 3470, 3471
- 13.251 EF sort de Vn arrêtés dans le bataillon 2 §3472,3473
- 13.252 EDF les personnes que PRUM Sarun a vues être emmenées « probablement » tuées §3474
- 13.253 EF des familles Vn du village de Krapeu Cheung prises pour cible dans le KD §3474
- 13.254 ED saisine concernant des faits sur les Vn à la pagode de Ksach §3476-3482
- 13.255 EDF SEAN Song, UM Suonn et Y Vun crédibles et fiables §3477-3479
- 13.256 EF admission partielle de la déposition par ouï-dire de SEAN Song §3480
- 13.257 EF l'ordre de tuer les Vn venait de l'échelon supérieur §3480
- 13.258 EF seuls les Vn étaient visés à la pagode de Ksach §3481
- 13.259 EF Vn tués et Chinois épargnés §3481
- 13.260 EF plus de Vn dans le village après les exécutions à la pagode de Ksach §3481
- 13.261 EDF tous les Vn de Yeang et ses environs tués en masse à la pagode de Ksach fin 1978 en raison de leur appartenance ethnique supposée et sur ordre de l'échelon supérieur §3482
- 13.262 EDF le PCK sur les plans interne et public s'en prenait aux Vn en tant que groupe, appelant largement, à partir de 04.1977, à leur destruction §3482
- 13.263 EDF au moins 10 à 20 civils Vn tués §3482
- 13.264 EF exécution des membres de la famille de UCH Sunlay et épouses de 3 ou 4 Khmers de Kratie ordre de l'échelon supérieur et circonstances §3483-3484, 3488
- 13.265 EF les épouses et enfants Vn d'autres hommes emmenés §3485
- 13.266 EF les hommes khmers débarrassés et purifiés de leurs origines §3485
- 13.267 EF perte de membres de la famille de HENG Lai Heang de « sang-mêlé » en 1977 §3487
- 13.268 EF les mesures dirigées contre les Vn comprenaient l'élimination de Vn de sang mêlé pour éviter qu'ils ne « s'associent » aux Vn §3487
- 13.269 EF politique selon laquelle toute personne associée aux Vn devait être emmenée §3487
- 13.270 EF à Kratie, les Vn repérés au moyen de biographies et de listes établies dans les villages et envoyées à l'échelon supérieur §3487
- 13.271 EF disparition de nombreux proches Vn de sang mêlé de HENG Lai Heang « probablement » liée à la politique nationale de destruction des Vn habitant au Cambodge §3487
- 13.272 EF Kratie en 1978, Vn ciblé et tués pour leur appartenance ethnique supposée §3488

Qualification juridique des faits

- 13.273 ED saisine faits constitutifs de meurtre vis-à-vis des Vn qui résistaient à leur déportation en 1975-1976 et des meurtres de Vn à l'échelle du pays à partir de 04.1977 §3490
- 13.274 EDF CCH de meurtre établi s'agissant des meurtres de civils Vn §3490-3497
- 13.275 EDF saisine concernant les faits constitutifs d'extermination à l'échelle nationale du pays à partir de 04.1977 §3498

- 13.276 ED aucun seuil minimal de victimes nécessaire pour la qualification d'extermination §3500
- 13.277 EDF CCH d'extermination de Vn établi §3498-3501
- 13.278 ED saisine concernant les faits constitutifs de déportation de Vn §3502
- 13.279 EDF CCH de déportation de Vn établi §3503-3507
- 13.280 ED saisine concernant les faits constitutifs de persécution pour motifs raciaux §3508
- 13.281 ED actes particuliers constitutifs de persécution doivent être expressément visés §3508
- 13.283 EDF CCH persécution pour motifs raciaux établi §3508-3513
- 13.284 EDF saisine faits de génocide par meurtre du groupe Vn à l'échelle du pays §3514
- 13.285 EDF crime de génocide par meurtre de membres du groupe Vn établi §3514-3519

RÉGLEMENTATION DU MARIAGE

29. Dans la **section 14** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

Questions préliminaires

- 14.1 EDF dans le rappel des faits selon la DR §3522-3523
- 14.2 EDF interprétation jurisprudence citée sur l'expression de « mariage forcé » §3525
- 14.3 EDF mode d'évaluation des déclarations effectuées par les PC §3535
- 14.4 EDF en ne tenant pas compte de la désignation d'avocats dans le cadre des changements drastiques de certaines dépositions §3528
- 14.5 EDF examen de la preuve pertinente produite par les experts §3531
- 14.6 EDF analyse des éléments de preuve HC pour comprendre le contexte général §3535
- 14.7 EDF viols hors du contexte du mariage HC §3621, 3646, 3650-3652, 3658

Faits

- 14.8 EF mesures limitant les mariages dans les zones libérées entre 1970-1975 §3536
- 14.9 EDF dénaturation de l'idéologie du PCK §3539
 - Politique du PCK sur la réglementation du mariage et la discipline*
- 14.10 EDF directives du PCK relatives aux mariages et familles §3540-3541, 3543-3546, 3548
- 14.11 EDF docs PCK sur l'idéologie de la propriété privée et collective §3544-3546, 3548
- 14.12 EF dénaturation du rôle et contenu des ER/JR §3546-3547
- 14.13 EF sanctions infligées aux membres du Parti en cas d'infractions à la discipline §3547
- 14.14 EF dénaturation/déformation des 2 conditions du mariage pourtant claires §3548, 3542
- 14.15 EDF dénaturation et décontextualisation du discours de KS de 1978 §3548
- 14.16 EF primauté intérêts collectifs illustrés par engagements des futurs époux lors des cérémonies de mariages §3548, 3633-3634
- 14.17 EF réglementation des mariages moyen d'augmenter de la population §3556-3558
- 14.18 EDF dénaturation des déclarations de SAO Sarun sur la politique du mariage §3556
- 14.19 EDF MEAS Voeurn et objectif d'accroissement de la population face au VN §3556
- 14.20 EF augmentation de la population pour accroître le nombre de soldats §3557
- 14.21 EF objectif de contrôle des relations hommes-femmes hors mariage §3559, 3561-3563
- 14.22 EDF dénaturation du point 6 des 12 principes moraux du PCK §3560-3561
- 14.23 EF sanctions pour inconduite morale passible présentées comme la règle §3562
- 14.24 EF inconduite morale et mesures prises signalées au "Centre du Parti" §3563

Supervision et communication des informations

- 14.25 EF instructions sur mariages transmises aux autorités subalternes §3564, 3566-3567
- 14.26 EF instructions sur mariage proviennent de l'échelon supérieur et Pol Pot §3565
- 14.27 EF SENG Soeun sur le plan et les instructions de mariages diffusés dans le pays §3566
- 14.28 EF informations relatives aux mariages rapportées aux échelons supérieurs §3568
- 14.29 EDF dénaturation des rapports adressés à l'*Angkar* §3568
- 14.30 EDF participation de KS à la diffusion des instructions sur les mariages §3569
- 14.31 EDF crédibilité du témoignage isolé de CHEA Deab §3569, 3581
- 14.32 EDF analyse du récit de RUOS Suy concernant les mariages et lien avec KS §3570
- 14.33 EF discours de KS et appel lancé à la pagode de Ounalom §3570-3571
- 14.34 EDF utilisation du livre de NS sur propos KS §3571
- 14.35 EF biographies examinées avant le mariage §3572-3576, 3559

Appariement des couples

- 14.36 EF unions limitées de personnes de différentes classes sociales §3577-3580
- 14.37 EF âge pour le mariage §3581-3585
- 14.38 EDF utilisation du livre de NS sur propos KS §3586
- 14.39 EDF analyse des éléments de preuve sur mariages des handicapés §3587-3590
- 14.40 EDF dépositions concordantes avec discours du PCK dont des discours de KS §3590
- 14.41 EDF mariages des jeunes femmes PB aux soldats handicapés dans la mise en œuvre d'une politique soutenue par les plus hautes instances dirigeantes §3590
- 14.42 EF choix conjoints accordés aux combattants et cadres mais pas aux femmes §3591

Autorisation de se marier

- 14.43 EF mariages en accord avec l'*Angkar* et sa politique §3592-3593
- 14.44 EF appariement des couples par cadres inférieurs sur instructions générales des cadres supérieurs avant de demander l'approbation des futurs mariés §3594-3597
- 14.45 EDF autorité chargée d'approuver les mariages dépend de l'échelon ou du rang des personnes à marier §3592, 3602, 3603-3608
- 14.46 EDF crédibilité de PRAK Yut §3609, 3645
- 14.47 EDF exclusion des parents du processus de mariage, supplantés par l'*Angkar* et non-respect de la tradition khmère §3610-3612, 3636-3640

Information donnée et consentement des personnes concernées

- 14.48 EDF crédibilité des anciens cadres évoquant l'approbation des parents §3612-3613
- 14.49 EF absence de consultation/information des personnes à marier §3614-3616, 3528
- 14.50 EDF analyse de la déposition de PECH Chim §3617
- 14.51 EF respect de la discipline du Parti s'applique à l'ordre de se marier §3618, 3620
- 14.52 EF sur la représentativité des statistiques de 002/02 §3617, 3619
- 14.53 EF pas de réel consentement du fait du climat de coercition sous le KD et des conséquences préjudiciables d'un refus §3619-3625
- 14.54 EF directives du PCK relatives au mariage ôte le choix de se marier §3622-3625

Cérémonies de mariage

- 14.55 EF mariages collectifs organisés afin d'accélérer les noces à grande échelle §3631-3632
- 14.56 EF production des enfants pour l'*Angkar* et résolution des futurs mariés ou instructions des autorités présentes à la cérémonie du mariage §3633, 3635

Consommation du mariage

- 14.57 EF contexte de coercition des rapports sexuels après mariage §3641, 3645-3646
- 14.58 EF bien s'entendre ou dormir ensemble signifie avoir des rapports sexuels §3641
- 14.59 EDF surveillance consommation mariage et rapports aux autorités §3641-3644, 3660

14.60 EF dissimulation des “non-ententes” pour éviter les conséquences néfastes §3645-3647

14.61 EDF dénaturation des arguments de KS et des éléments de preuve afin de soutenir la crédibilité des PC §3649-3653

14.62 EDF dépositions des experts sur consentement à la consommation du mariage §3654

14.63 EF mesures des autorités en cas de non consommation du mariage §3656-3657

14.64 EDF PC femmes sauf PHAN Him forcées de consommer leur mariage §3659, 3648

14.65 EDF seul moyen d’éviter de consommer le mariage était dissimulation §3660

14.66 EDF conclusions sur consommation du mariage imposée de force §3660-3661

14.67 EF mesures prises pour que couples passent du temps ensemble après le mariage §3662

14.68 EF relations des couples contrôlées par le PCK après le mariage §3665, 3662-3663

Divorce

14.69 EF interview de Pol Pot comme relevant de la propagande §3666-3668

14.70 EDF impossibilité de divorcer §3668-3669

Mise en œuvre au niveau national

14.71 EDF dans les régions du pays autres que celles afférentes aux sites de crimes objets des poursuites, les gens vivaient dans un climat de peur et n’avaient pas d’autre choix que d’obéir et de se marier conformément à une pratique fondée sur la coercition qui découlait des directives du PCK relatives au mariage §3670

Sites de crimes nommément visés dans les poursuites

14.72 EDF climat de peur à TK, les gens n’avaient pas d’autre choix que d’obéir et de se marier conformément à la pratique de coercition découlant des directives du PCK §3672-3674

14.73 EDF analyse éléments de preuve relatifs au mariage à TK §3672-3673

14.74 EDF “au moins” 1 cas de viol commis dans le contexte des mariages forcés à TK §3674

14.75 EDF crédibilité des témoignages des anciens cadres KR §3675

14.76 EDF analyse éléments de preuve relatifs au mariage à BTT §3675

14.77 EDF dans BTT et villages respectifs des personnes mariées, compte tenu du climat de peur, les gens n’avaient pas d’autre choix que d’obéir et de se marier conformément à la pratique de coercition du PCK relatives au mariage §3675-3676

14.78 EDF analyse de l’ensemble des éléments de preuve relatifs au mariage à B1J §3677

14.79 EDF dans les villages situés dans les environs du B1J, compte tenu du climat de peur, les gens n’avaient pas d’autre choix que d’obéir et de se marier conformément à la pratique fondée sur la coercition qui découlait des directives du PCK relatives au mariage §3677-3678

Incidences sur les victimes

14.80 EDF traumatismes et émotions négatives des personnes mariées sous KD §3679-3681

14.81 EDF effets à long terme des expériences de mariages forcés sur les victimes §3682

14.82 EDF nombre de victimes sont encore à ce jour hantées par ces souvenirs §3682

14.83 EDF effets traumatisants graves et durables des rapports sexuels forcés §3683-3685

14.84 EF analyse de l’ensemble de la preuve des souffrances des femmes §3684-3685

Qualification juridique des faits

14.85 EDF CCH d’AAI/mariages forcés établi §3686-3694

14.86 EDF CCH d’AAI/viols dans le contexte des mariages forcés établi §3695-3700

DROIT APPLICABLE : RESPONSABILITÉ PÉNALE INDIVIDUELLE

30. Dans la **section 15** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

15.1 ED modes de responsabilité et principe de légalité §3703, 3704, 3707, 3721

15.2 ED « principe général » omission §3703

15.3 ED arguments visés par renvoi à d'autres écritures §3705

15.4 ED définition élément matériel de l'ECC §3708-3711

15.5 ED participation au projet commun résultant d'une omission §3710

15.6 ED élément moral ECC s'étendant à l'intention de participer au projet §3712

15.7 ED définition élément matériel A&E §3722-3723

15.8 ED définition élément moral A&E §3722

15.9 ED A&E par omission §3724

LE PROJET COMMUN

31. Dans la **section 16** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

DECISION DE RENVOI

16.1 ED étendue de la saisine de la Chambre dans 002/02 §3728

16.2 ED démarche de l'examen du projet commun §3732

ELABORATION DU PROJET COMMUN

De 1930 au 17 avril 1975 : la voie vers la révolution socialiste

16.3 EDF élaboration du projet commun de 01.1930 au 17.04.1975 §3733

Du 17 avril 1975 au 6 janvier 1979 : la révolution socialiste

16.4 EDF conclusions sur un congrès incertain §3735

16.5 EDF participation KS à séances d'études de masse, intervenants et contenu §3736, 3739

16.6 EF date du 4^e Congrès du Parti §3738

16.7 EF contenu du doc E3/12 du 30.03.1976 §3739

16.8 EF participants à la réunion de l'APRK en 04.1976 §3739

16.9 EF discours du 11.04.1976 attribué à KS §3739

16.10 EF contenu du discours du 11.04.1976 §3739

16.11 EDF en ne relevant pas nécessité pour le PCK de prioriser la production du paddy §3739

16.12 EF analyse des docs du PCK et crédibilité témoins §3739-3741

16.13 EDF conclusions sur la présence de KS aux réunions du CP §3740

16.14 EF KS haut dirigeant du PCK au même titre que les autres membres du CP §3740

16.15 EF présence des membres du CC au rassemblement du 27.09.1977 §3741

16.16 EF campagne de falsification et politique révisionniste §3741

16.17 EF discours KS et ligne du Parti pendant tout le KD §3742

16.18 EDF contenu/objet de la politique prônée par le PCK, caractérisation du projet commun de dirigeants et examen de sa nature criminelle §3742-3743

ENNEMIS REELS OU SUPPOSES

- 16.19 EDF extraits de docs du PCK évoquant le terme « ennemi » hors contexte §3744-3863
- 16.20 EF pouvoir spécifique de SON Sen dans le domaine militaire occulté §3744-3863
- 16.21 EDF contexte du CA avec le VN occulté dans l'analyse des docs et discours §3744-3863
- 16.22 EF interprétation et dénaturation de l'idéologie du PCK et la lutte contre les personnes opposées à cette idéologie §3744-3863

Aperçu chronologique du sens donné à la notion d'« ennemis » par le PCK

- 16.23 EDF interprétation à charge de la notion d'ennemi quel que soit le contexte §3744
- 16.24 EF définition et distinction des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur §3744
- 16.25 EF les ressortissants des pays étrangers étaient perçus comme des ennemis §3744
- 16.26 EDF valeur probante accordée aux docs internes de l'époque §3745-3746
- 16.27 EF évaluation/utilisation des publications du PCK et docs FBIS/SWB §3747
- 16.28 EF crédibilité Duch sur fonctionnement du CC, du CP et organes du PCK §3748

Avant 1975

- 16.29 EF utilisation d'un projet de statuts du PCK de surcroît non daté §3749
- 16.30 EF ligne politique PCK tirée d'un carnet non daté d'un auteur inconnu §3750-3751

1975

- 16.31 EF identification et définition des ennemis du PCK en 1975 §3751-3763
- 16.32 EF descriptions de docs du PCK sur les ennemis §3751-3763
- 16.33 EF politique du PCK tirée de décisions militaires §3751-§3752
- 16.34 EF Thaïlande et ex-RK ennemis du KD au début du régime §3752, 3759
- 16.35 EF lutte pour défendre le pays et emploi du mot ennemi §3753
- 16.36 EF PV du CP E3/216 sur les ennemis §3754
- 16.37 EF ER sur faits d'avant 04.1975 pour identifier des ennemis du PCK en 1975 §3755
- 16.38 EF identification du PN dans la catégorie des ennemis §3756-3757
- 16.39 EF identification des ennemis et principes de la lutte des classes §3756-3758
- 16.40 EF communication du PCK sur les ennemis et leur identification §3760-3761
- 16.41 EF message rassurant ceux soutenant le socialisme qualifié d'avertissement §3762
- 16.42 EF interprétation de la constitution du KD §3763

1976

- 16.43 EF identification des ennemis du PCK en 1976 §3764-3801
- 16.44 EF interprétation de l'idéologie du Parti §3764-3801
- 16.45 EF confusion entre ennemi militaire et ennemi idéologique §3769-3801, 3851-3855
- 16.46 EF utilisation et interprétation des déclarations de Duch sur les ennemis §3767
- 16.47 EF utilisation d'un télégramme du KD sur des informations du 26.02.1976 §3768
- 16.48 EF contenu et origine du PV du 30.03.1976 §3771
- 16.49 EF interprétation d'un télégramme du 02.04.1976 sur la situation dans la ZN §3772
- 16.50 EDF dénaturation et décontextualisation du discours du 17.04.1976 §3773
- 16.51 EF réunion du 22.04.1976 et condamnation de l'idéologie révolutionnaire du PCK §3774
- 16.52 EF attention concentrée sur le VN en 1976 §3775
- 16.53 EF interprétation d'un doc du 20.05.1976 sur forme de lutte contre les ennemis §3776
- 16.54 EF dénaturation d'un ER de 07.1976 sur l'infiltration des agents de la CIA §3780
- 16.55 EF en 1976 l'attention se tourne vers l'ennemi de l'intérieur §3782
- 16.56 EF propos vis-à-vis d'une réunion du 16.09.1976 §3789
- 16.57 EF propos de SON Sen lors de réunions du 19.09.1976 et 16.12.1976 §3790, 3799

16.58 EDF ligne politique du PCK tirée d'un résumé de KIERNAN (doc E3/8) §3791

16.59 EF PV de la réunion du 09.10.1976 §3793

16.60 EF compte rendu de la réunion du 18.10.1976 §3794

16.61 EF PV de la réunion du 15.12.1976 §3797

16.62 EF signification du terme « écraser » §3801

1977

16.63 EF propos de NC relatifs aux ennemis début 1977 §3802

16.64 EF propos tenus à une réunion du 01.03.1977 §3804

16.65 EF propos tenus à une réunion du 03.04.1977 §3805

16.66 EDF dénaturation et décontextualisation discours de Pol Pot en 04.1977 §3806

16.67 EDF dénaturation et décontextualisation discours de KS du 17.04.1977 §3807

16.68 EF propos rapportés dans un ER de 06.1977 §3808

16.69 EF 100 Jaraïs ont été exécutés à AuKg §3809

16.70 EF propos tenus lors d'une assemblée des cadres de la ZO le 25.07.1977 §3810

16.71 EF contenu d'un rapport du MAE du 12.09.1977 §3811

16.72 EF discours de Pol Pot du 27.09.1977 §3812-3813

16.73 EF propos de Pol Pot lors d'un déplacement en Chine §3814-3815

16.74 EDF déclaration de KS du 30.12.1977 sur la rupture avec le VN §3816

1978

16.75 EDF contenu docs officiels du PCK 1978 hors contexte incursion Vn §3817-3829

16.76 EF discours de Pol Pot du 17.01.1978 §3818

16.77 EF contenu JR de 01-02.1978 §3819

16.78 EF contenu ER de 03.1978 §3820

16.79 EF propos tenus à la radio par un auteur non identifié le 10.04.1978 §3821

16.80 EDF ligne politique du PCK tirée d'un carnet, auteur non identifié (doc E3/834) §3822

16.81 EDF dénaturation et décontextualisation du discours de KS du 15.04.1978 §3823

16.82 EF résolution adoptée à l'issue du rassemblement du 15.04.1978 §3823

16.83 EF discours de Pol Pot en 04.1978 §3824

16.84 EDF note du MAE devant l'ONU du 22.04.1978 §3825,3828-3829,3832

16.85 EF signification politique du "1 contre 30" à l'égard des Vn §3824, 3826

16.86 EF politique du Parti présentée dans circulaire du CC du 20.06.1978 §3827-3828

16.87 EF des arrestations ont eu lieu après la directive du CC du 20.06.1978 §3828

16.88 EF ligne du Parti envers Khmers et étrangers tirée du carnet de notes de S-21 §3828

16.89 EF contenu sur les ennemis de l'ER 07.1978 §3829

16.90 EF propos de NC dans une déclaration au PC du Danemark §3830

16.91 EF contenu rapport de la ZO à l'Angkar du 04.08.1978 §3831

16.92 EF ligne du parti tirée du carnet de notes combiné de S-21 au 11.08.1978 §3832

16.93 EF contenu de l'ER 08.1978 sur les Vn §3833

16.94 EF propos de IS dans un télégramme du 16.09.1978 §3834

Analyse des faits

16.95 EF recours au terme ennemi par le PCK pour identifier certains groupes §3838

16.96 EF toute personne rejetant la ligne du Parti catégorisée comme ennemie §3839

16.97 EF chronologie dans le degré d'attention accordé aux ennemis du PCK §3840

16.98 EF distinction ennemis de l'intérieur et ennemis de l'extérieur §3842-3844

16.99 EF 1ère vague de purges internes déclenchée par incident du Palais royal §3843

16.100 EF seconde vague de purges internes en 1977 §3843

- 16.101 EF ennemis agents de CIA, KGB et “Yuons” passés devant les capitalistes mi-78 §3843
- 16.102 EF analyse des idéologies et comportements contre-révolutionnaires §3845-3846
- 16.103 EDF les ex- RK sont les ennemis du PCK §3747
- 16.104 EDF le PN était classé comme ennemi du PCK §3848
- 16.105 EFD personnes revenues de l'étranger parmi les ennemis du PCK §3849
- 16.106 EDF moines bouddhistes parmi les ennemis du PCK §3850
- 16.107 EF tendance pacifiste ou révisionniste considérée contraire à la ligne du KD §3852
- 16.108 EDF sur le terme « Yuon » et sa signification pendant le KD §3853
- 16.109 EF mot “yuon” avec une connotation méprisante visait les combattants et les civils §3853
- 16.110 EDF les Vn considérés autrement que comme des ennemis militaires §3853, 3863
- 16.111 EF les Vn ou “Yuons” (et leurs agents) objet d'attention croissante durant KD §3853
- 16.112 EF en 1978 le PCK a lancé sa politique du “1 contre 30” §3853
- 16.113 EF Pol Pot a dit que cette politique ne s'appliquait pas uniquement à l'armée §3853
- 16.114 EF en ne définissant jamais qui se cache derrière les “agents” Vn §3853-3855
- 16.115 EFD existence d'une méthode du PCK face aux ennemis §3856-3863
- 16.116 EF le PCK incitait à la colère des classes §3856
- 16.117 EFD analyse et interprétation du langage idéologique du PCK §3858-3859
- 16.118 EF PCK dispersait/isolait/éduquait/écrasait ennemis en fonction des catégories §3857
- 16.119 EF “écraser”, “anéantir” ou “balayer proprement” signifiait “tuer” §3858-3859
- 16.120 EF rôle de la famille et des enfants dans la politique du PCK §3860-3862
- 16.121 EF sur diffusion d'informations concernant les ennemis par ER et radio §3862-3863
- 16.122 EF en classant les Vn comme ennemis (les “Yuons”) §3863

MISE EN ŒUVRE DU PROJET COMMUN

- 16.123 EDF démarche et critères d'examen du projet commun §3864-3865

« Maîtriser » et « s'emparer de la population »

Existence de la politique

- 16.124 EF décision du CC 05.1972 sur les marchés, la monnaie et les coopératives §3872
- 16.125 EF nécessité d'une mobilisation politique directe par l'endoctrinement §3872
- 16.126 EF création des coopératives pour contrôler la population §3873
- 16.127 EF coopératives principal instrument du PCK pour mener la lutte des classes §3874
- 16.128 EF coopératives pour se défendre contre les ennemis §3875
- 16.129 EF autres buts et importance des coopératives §3876
- 16.130 EDF ligne “maîtriser”/“s'emparer de la population” et mise en œuvre §3877
- 16.131 EDF PCK maître de l'ennemi en maîtrisant la population §3878
- 16.132 EDF DP 1970-1975 et déclaration de KS §3879
- 16.133 EDF réunions de 06.1974 et de 04.1975 sur assaut et évacuation de Phnom Penh §3880
- 16.134 EDF évacuation et contrôle de Phnom Penh §3881-3882
- 16.135 EDF MOR de DP après la chute de Phnom Penh §3883
- 16.136 EDF Pol Pot, NC, KS, IS et SON Sen formaient le groupe des dirigeants §3884
- 16.137 EDF réunions régulières pour examiner certains plans et politiques §3884
- 16.138 EF KS reconnaissance et nécessité du caractère coercitif des coopératives §3884-3885
- 16.139 EDF doc d'orientation du PCK de 1975 (E3/99) §3886
- 16.140 EDF rapport de la visite du CP dans la ZNO, connaissance de KS et participation à l'élaboration des plans et politiques qu'il contenait §3887-3888

- 16.141 EDF doc d'orientation de 09.1975 et ligne du Parti à mettre en oeuvre §3889-3891
- 16.142 EDF participation de KS à une réunion du CP en 09.1975 §3891
- 16.143 EDF objectifs rapidement officialisés et diffusés à l'échelle du pays §3892
- 16.144 EDF distinction PN/PB et son maintien pendant tout le KD §3894-3896
- 16.145 EDF congrès national du 14.12.1975 présidé par KS et nouvelle constitution §3897
- 16.146 EDF intensification en 1976 de la campagne visant à s'assurer du contrôle des personnes dans les coopératives §3898-3904
- 16.147 EDF décision du CC du 30.03.1976, contenu et rapports au "Centre du Parti" §3899
- 16.148 EDF mauvaises conditions de vie signalées à Pol Pot et aux autres dirigeants §3900
- 16.149 EDF objectif de 3 tonnes de riz par hectare et répartition main d'oeuvre §3901-3908
- 16.150 EDF exportations de riz §3907
- 16.151 EDF classification de la population, rations différentes et insuffisantes §3908
- 16.152 EDF discours des dirigeants dont KS sur le succès des politiques économiques et la nécessité d'atteindre et de dépasser les objectifs de production en 1978 §3909
- 16.153 EDF instructions du "Centre du Parti" sur les horaires de travail en sachant qu'elles n'étaient pas respectées et déclarations contraires pour exonérer le Parti de toute responsabilité §3910-3911
- 16.154 EDF "moyens d'existence" et conditions de vie régulièrement rapportés à l'Angkar, informations au CP et absence de réaction adéquate du PCK §3912-3913
- 16.155 EDF KS au courant des conditions de vie sur le terrain tout comme le CC §3913
- 16.156 EDF exportation de grandes quantités de riz de l'échelon le plus élevé du PCK pour avoir des ressources en capital malgré la famine généralisée dans le pays §3914
- 16.157 EDF DP fin 1977/début 1979 et travail dans des coopératives §3915
- 16.158 EDF KS a encouragé, soutenu et/ou entériné le principe selon lequel les objectifs économiques et idéologiques du PCK devaient être atteints, en créant et en exploitant des coopératives et sites de travail dans tout le pays ainsi qu'en procédant à des DP vers et entre les zones rurales pour les conduire sur ces sites de travail et dans les coopératives §3916
- 16.159 EDF enseignements de NC et KS aux cadres §3916
- 16.160 EDF création de coopératives, barrages, canaux et réseaux d'irrigation, voies ferrées dans tout le pays pendant tout le KD §3917
- 16.161 EDF existence et mise en œuvre d'une politique visant à créer et exploiter des coopératives et sites de travail pour favoriser la réalisation du projet commun §3918

Caractère criminel de la politique

- 16.162 EDF politique visant à créer et à exploiter des coopératives et des sites de travail impliquant la commission de crimes relevant du projet commun §3919
- 16.163 EDF CCH de meurtre avec intention directe établi au BTT et au B1J §3920
- 16.164 EDF CCH de meurtre établi au BTT et au B1J relevant du projet commun §3920
- 16.165 EDF CCH de réduction en esclavage établi dans les coopératives de TK, au BTT, au B1J et à AKC §3922
- 16.166 EDF CCH de réduction en esclavage à TK, au B1J et au BTT relevant du projet commun §3922
- 16.167 EDF CCH de réduction en esclavage à AKC relevant du projet commun §3923
- 16.168 EDF CCH de persécution pour motifs politiques contre les "ennemis réels ou supposés" établi dans les coopératives de TK, au BTT, au B1J et à AKC §3924
- 16.169 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi à TK, au BTT, au B1J et à AKC relevant du projet commun §3924-3925
- 16.170 EDF CCH d'AAI/atteintes à la dignité établi à TK, au BTT, au B1J et à AKC §3926

16.171 EDF CCH d'AAI/atteintes à la dignité établi à TK, au BTT, au B1J et à AKC relevant du projet commun §3926

16.172 EDF CCH d'AAI/disparitions forcées établi à TK, au BTT, au B1J et à AKC §3927

16.173 EDF CCH d'AAI/disparitions forcées établi à TK, au BTT, au B1J et à AKC relevant du projet commun §3927

Conclusion

16.174 EDF politique visant à créer et à exploiter des coopératives et des sites de travail intrinsèquement liée au projet commun §3928

16.175 EDF politique impliquant la commission des CCH de meurtre, de réduction en esclavage, de persécution pour motifs politiques, AAI/atteintes à la dignité humaine et disparition forcées en tant que moyen de réaliser le projet commun qui est donc criminel §3928

16.176 EDF rejet des arguments de KS sur la légalité et l'objectif d'amélioration des conditions de vie des coopératives et sites de travail §3929

Création et fonctionnement centres de sécurité et sites d'exécution

16.177 EF résumé des arguments de la Défense §3932, 3933

Existence de la politique

16.178 EF catégorisation et définition des ennemis du PCK pendant le KD §3934

16.179 EDF existence d'une politique contre les ennemis §3934-3941

16.180 EF identification et élimination des ennemis comme principe fondamental du communisme au Cambodge s'étendant aux racines des fondations du PCK §3934

16.181 EDF recours à violence armée, aux purges et à rééducation des ennemis dès 1960 §3934

16.182 EF mise en place d'unités de défense secrètes avant 1975 §3935

16.183 EF rôle et constitution de ces formations de sécurité §3935

16.184 EF suspicion envers Khmers formés au VN et campagne à leur encontre §3936-3937

16.185 EF ER de 07.1973 sur le traitement réservé aux ennemis §3938

16.186 EF en 1974 processus d'élimination des ennemis sérieusement étudié §3940

16.187 EF purges au sein du PCK dès 1974 §3941

16.188 EF séminaires de formation par dirigeants du PCK sur les ennemis §3942-3943

16.189 EF destruction vestiges des institutions de la RK et de la monarchie d'avant 1970 §3944

16.190 EF mise en place du Santebal au plus tard en août 1975 §3944

16.191 EF mandat des centres de sécurité d'exécuter les ordres d'« écraser » les ennemis §3945

16.192 EF personnes considérées comme les ennemis les plus dangereux étaient « écrasées » conformément aux principes fixant le cadre de l'action révolutionnaire §3946

16.193 EF auteurs d'infractions moins graves réformés, rééduqués ou reforgés §3946

16.194 EDF crédibilité du témoignage de Duch §3946

16.195 EF existence de centres de sécurité avant 1975 §3947

16.196 EF nombre de centres de sécurité à l'échelle du pays pendant le KD §3947-3954

16.197 EF constitution du KD sur les sanctions §3955

16.198 EF décision du CC du 30.03.1976 et pouvoir de décider des exécutions §3955

16.199 EF décision du 30.03.1976 et diffusion des instructions de politique générale depuis l'échelon supérieur §3956

16.200 EF élimination des ennemis comme phénomène largement connu au PCK §3958

16.201 EF élimination des ennemis comme entreprise sur l'ensemble du pays §3959

16.202 EF appel à l'élimination des ennemis dans discours de KS du 17.04.1975 §3960

16.203 EF discours de KS en 1977 sur l'élimination des ennemis §3961

16.204 EF mise en place de la politique des ennemis *via* les échelons du PCK §3962-3963

16.205 EF rapports réguliers transmis à l'*Angkar* sur la situation des ennemis et contrôle du CC et du CP sur la mise en œuvre des politiques du Parti §3964

16.206 EF politique du PCK d'identifier, d'arrêter, d'isoler et d'écraser les personnes considérées comme étant les ennemis les plus dangereux §3965

16.207 EF politique appliquée dans les centres de sécurité et sur les sites d'exécution dans tout le pays et mise en œuvre par l'ensemble du réseau administratif du Parti §3965

16.208 EF propos de KS encourageant la rééducation visait particulièrement le PN §3967

16.209 EF séances de critiques/auto-critique encourageant le processus de rééducation §3968

16.210 EF propos de NC et SON Sen sur la rééducation et autres mesures §3968-3969

16.211 EF discours de Pol Pot et de KS sur la lutte des classes §3970

16.212 EF directive du CC de 06.1978 qualifiée de « ruse » §3971

16.213 EF politique du PCK de rééducation des ennemis pour infractions légères §3972

16.214 EF politique appliquée dans les centres de sécurité (et les sites de travail) de tout le pays de rééduquer les mauvais éléments par l'endoctrinement politique, la critique/autocritique et le travail §3972

16.215 EF politique mise en œuvre par l'ensemble du réseau administratif du Parti §3972

16.216 ED saisine concernant les faits ayant trait à la mise en œuvre d'une politique dont l'objet était la création et le fonctionnement de centres de sécurité et de sites d'exécutions pour identifier, arrêter et éliminer l'ennemi et rééduquer les mauvais éléments, par le biais d'une ECC dans le contexte des purges internes et à S-21, KTC, AuKg et PK §3973

Caractère criminel de la politique

16.217 EDF politique impliquant la commission de crimes relevant du projet commun §3973

16.218 CCH de meurtre commis à PK §3975

16.219 EDF les victimes du CCH de meurtre à S-21 et KTC comme conséquence de la mise en œuvre de la politique des ennemis §3974

16.220 EDF exécutions de Jaraïs à AuKg et du prisonnier Heus à PK comme conséquence de la mise en œuvre de la politique des ennemis du PCK §3975

16.221 EDF CCH de meurtre à S-21, KTC, AuKg et PK relevant du projet commun §3976

16.222 EDF meurtres avec dol éventuel commis à S-21, KTC et PK §3977

16.223 EDF nombre de personnes tuées dans les centres de sécurité §3978

16.224 EDF meurtre intentionnel des ennemis commis à grande échelle relevant de la politique du PCK visant à éliminer les ennemis §3978

16.225 EDF CCH d'extermination relevant du projet commun §3978

16.226 EDF CCH de réduction en esclavage commis à KTC et PK §3979

16.227 EDF CCH de réduction en esclavage relevant du projet commun §3979

16.228 EDF CCH d'emprisonnement relevant du projet commun §3980

16.229 EDF CCH de torture commis KTC §3981

16.230 EDF CCH de torture relevant du projet commun §3981

16.231 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi à S-21, KTC, AuKg et PK §3982

16.232 EDF CCH de persécution pour motifs politiques relevant du projet commun §3983

16.233 EDF CCH d'AAI atteintes à la dignité humaine établi à KTC, AuKg et PK §3985

16.234 EDF CCH d'AAI atteintes à la dignité humaine relevant du projet commun §3985

16.235 EDF CCH d'AAI disparitions forcées établi à KTC et PK §3986

16.236 EDF CCH d'AAI disparitions forcées relevant du projet commun §3986

Conclusion

16.237 EDF politique consistant à identifier, arrêter, isoler et « écraser » les personnes qui étaient considérées comme étant les ennemis les plus dangereux dans les centres de sécurité et sur les

sites d'exécution, et à rééduquer les « mauvais éléments » intrinsèquement liée au projet commun §3987

16.238 EDF caractère criminel de la politique §3987

Prise de mesures particulières contre certains groupes spécifiques

Les Chams

Existence de la politique

16.239 EFD discrimination et ciblage de la population chame participait du projet politique du PCK §3990

16.240 EFD déplacement des Chams DP2 mesure spécifique contre la population chame §3990

16.241 EFD mesures prises pour diviser les communautés chames §3990

16.242 ED en occultant la condamnation de KS dans 002/01 sur les DP2 §3990

16.243 EDF existence d'une politique contre les Chams appliquée tout au long du KD §3990

16.244 EDF application de la politique intensifiée après les séries de rébellions de 1975 §3990

Caractère criminel de la politique

16.245 ED saisine relative aux mesures dirigées contre les Chams §3991

16.246 EFD existence d'une politique consistant en des mesures hostiles contre les Chams impliquant la commission de crimes relevant du projet commun §3992-3998

16.247 EFD un grand nombre de personnes dont une majorité de Chams du district de Kang Meas dans le secteur 41 ont été arrêtées et emmenées à la pagode Au Trakuon en 1977 pour y être exécutées §3992

16.248 EFD Chams arbitrairement arrêtés et détenus en 1978 au centre de sécurité du village de Trea, où ils étaient systématiquement passés au crible afin de les identifier, parfois en recourant à la torture, avant d'être exécutés en grand nombre §3992

16.249 EFD les exécutions à Au Trakuon et au centre de sécurité de Trea constituaient l'élément matériel du génocide par meurtre des membres du groupe religieux cham et ont été perpétrées avec l'intention de commettre un génocide §3992

16.250 EFD politique du PCK depuis 1977 visant à détruire la population chame §3993

16.251 EDF objectif mis en œuvre par la politique consistait à identifier, arrêter, isoler et éliminer les ennemis §3993

16.252 EDF principal objectif de la politique de mesures spécifiques contre les Chams était leur destruction physique en tant que groupe ethnique et religieux §3993

16.253 EFD mesures contre les Chams s'inscrivaient dans la politique du PCK d'instaurer une société athée et homogène dans l'intention d'abolir toutes les différences nationales, religieuses, culturelles et de classe §3993

16.254 EFD Chams visés dans le cadre d'une politique du PCK à l'égard de ses ennemis §3993

16.255 EFD le crime de génocide par meurtre et les CCH de meurtre et d'extermination commis contre les Chams relevaient du projet commun §3993

Emprisonnement et torture

16.256 EFD les arrestations, détention, passage au crible pour identification, torture et exécutions en grand nombre à Trea faisaient partie de la mise en œuvre de la politique du PCK ayant consisté à identifier, à arrêter, à isoler et à éliminer les ennemis §3994

16.257 EFD actes commis afin de favoriser la réalisation du projet commun §3994

16.258 EFD les CCH d'emprisonnement et de torture au centre de sécurité du village de Trea relevaient du projet commun §3994

Persécution pour motifs politiques

16.259 EFD PCK a interdit ou limité les pratiques religieuses et culturelles des Chams dans la ZE, ZC (ancienne ZN) et dans d'autres endroits, la plupart de ces restrictions étant appliquées de 1975 à 1977 (durant DP2) §3995

16.260 EFD transferts et dispersion des populations chames inclus dans ces restrictions §3995

16.261 EFD Chams objet de mesures spécifiques pour des raisons culturelles et religieuses avec intention spécifique d'opérer une discrimination à leur encontre §3995

16.262 EFD mesures spécifiques imposées à la population chame en réponse aux rébellions et parce que les Chams étaient perçus comme des ennemis §3995

16.263 EFD le CCH de persécution pour motifs politiques au regard des faits commis durant DP2 relevait du projet commun §3995

16.264 EFD confusion entre persécution pour motifs politiques et persécution pour motifs religieux §3995-3996

Persécution pour motifs religieux

16.265 EFD le PCK a interdit ou limité les pratiques religieuses et culturelles des Chams sur le site de travail du B1J, dans le district de Kroch Chhmar, dans la ZC (ancienne ZN) et dans divers endroits du Cambodge §3996

16.266 EFD à partir d'un certain moment en 1977 le PCK a pris des mesures particulières discriminatoires contre les Chams aux fins de les détruire en tant que groupe ethnique et religieux, comme tel §3996

16.267 EFD le CCH de persécution pour motifs religieux relevait du projet commun §3996

AAI ayant pris la forme de faits qualifiés de transferts forcés

16.268 EFD communautés chames « évacuées » de la ZE après 2 rébellions à la fin 1975 et dispersées au sein des populations khmères §3997

16.269 EDF mesures faisaient partie d'une campagne de discrimination contre les Chams parce qu'ils sont considérés comme ennemis pendant DP2 et pour motifs religieux fin 1975-06.01.1979 §3997

16.270 EFD le CCH d'AAI/transferts forcés relevaient du projet commun §3997

Conclusion

16.271 EFD il existait une politique ayant consisté à prendre des mesures discriminatoires à l'encontre des Chams intrinsèquement liée au projet commun §3998

16.272 EFD une telle politique impliquait notamment la commission du crime de génocide par meurtre des membres du groupe cham et des CCH de meurtre, d'extermination, d'emprisonnement, de torture, de persécution pour motifs religieux et politiques et d'AAI/transferts forcés comme moyen de réaliser le projet commun, ayant eu pour effet de lui conférer un caractère criminel §3998

16.273 EFD le caractère criminel du projet commun pouvait être déduit de l'occurrence de crimes en l'absence d'un accord préalable des adhérents supposés au projet commun §3998

Les Vietnamiens

Existence de la politique

16.274 EDF politique générale consistant à prendre des mesures hostiles contre les Vn §4000, 4003-4004

Caractère criminel de la politique

16.275 ED saisine faits constitutifs de génocide par meurtres à l'échelle du pays §4001

16.276 ED saisine faits constitutifs de CCH de meurtre §4001

16.277 ED saisine faits constitutifs de CCH de déportation §4001

16.278 ED saisine faits constitutifs de CCH de persécution pour motifs raciaux §4001

- 16.279** ED saisine faits constitutifs de violations graves des CG envers les Vn à S-21 §4001
- 16.280** EDF CCH de meurtre contre des Vn établi §4002
- 16.281** EDF Vn visés en raison de leur origine Vn §4002
- 16.282** EDF CCH d'extermination commis à raison de l'exécution de 780 Vn perpétrés dans les centres de sécurité S-21 et AuKg à raison de leur identité Vn §4002
- 16.283** EDF génocide par meurtres commis à l'encontre des Vn victimes de meurtre §4002
- 16.284** EDF politique du PCK visant à détruire la population Vn au Cambodge §4003
- 16.285** EDF objectif de détruire les Vn physiquement en tant que groupe racial de 04.1977 au 06.01.1979 §4003
- 16.286** EDF politique de détruire les Vn mise en œuvre *via* la politique du PCK consistant à identifier, arrêter, isoler et éliminer les ennemis §4003
- 16.287** EDF crime de génocide par meurtre, CCH de meurtre et d'extermination commis contre les Vn relevant du projet commun §4003
- 16.288** EDF CCH de déportation commis à TK et dans les provinces de PVg et SR §4004
- 16.289** EDF mesures particulières contre les Vn pour les déporter car perçus comme des ennemis §4004
- 16.290** EDF politique du PCK envers les Vn réorientée celle-ci consistant à déporter les Vn, puis, à partir de 04.1977, à les détruire §4004
- 16.291** EDF politique envers les Vn mise en œuvre afin de favoriser le projet commun §4004
- 16.292** EDF CCH de déportation envers les Vn relevant du projet commun §4004
- 16.293** EDF CCH de persécution pour motifs raciaux envers les Vn établi à TK, S-21, AuKg, PVg et SR §4005
- 16.294** EDF Vn visés par les politiques du PCK avant 1975 §4005
- 16.295** EDF Vn soumis à un traitement discriminatoire §4002-4003, 4005
- 16.296** EDF Vn considérés comme l'ennemi le plus dangereux du KD, en particulier lorsque le conflit avec le VN s'est intensifié à partir de 1977 §4005
- 16.297** EDF intention discriminatoire partagée aussi bien par les auteurs directs que par les participants à l'ECC §4005
- 16.298** EDF politiques discriminatoires du PCK contre les Vn mises en œuvre afin de favoriser la réalisation du projet commun §4005
- 16.299** EDF CCH de persécution pour motifs raciaux envers les Vn relevant du projet commun §4005
- 16.300** EDF violations graves des CG établies contre des prisonniers Vn à S-21 §4006
- 16.301** ED éléments des violations graves des CG d'homicide intentionnel, de torture et de détention illégale sont respectivement les mêmes que ceux des CCH de meurtre, de torture et d'emprisonnement §4007
- 16.302** EDF violations graves des CG que sont l'homicide intentionnel, la torture et la détention illégale commises à l'encontre des prisonniers Vn à S-21 afin de favoriser le projet commun, et ce, au même titre que les CCH de meurtre, de torture et d'emprisonnement à S-21 §4007
- 16.303** EDF violations graves des CG que sont l'homicide intentionnel, la torture et la détention illégale, commises à l'encontre des Vn à S-21 relevaient du projet commun §4007
- 16.304** ED le fait de priver intentionnellement des prisonniers de guerre et des civils de leur droit à un procès équitable et régulier est largement identique au CCH d'emprisonnement §4008
- 16.305** EDF violation grave des CG qui est le fait de priver intentionnellement des prisonniers de guerre et des civils de leur droit à un procès équitable et régulier commise à l'encontre des prisonniers Vn à S-21 afin de favoriser le projet commun, et ce, au même titre que le CCH d'emprisonnement à S-21 §4008

16.306 EDF sous le KD, les prisonniers n'étaient pas formellement inculpés et n'avaient aucune possibilité de se défendre contre les allégations d'ennemis à leur rencontre §4008

16.307 EDF la violation grave des CG qui est le fait de priver intentionnellement des prisonniers de guerre et des civils de leur droit à un procès équitable et régulier, commise à l'encontre des prisonniers Vn à S-21, relevait du projet commun §4008

16.308 ED éléments juridiques de la violation grave que sont les traitements inhumains semblables à ceux du CCH d'AAI §4009

16.309 EDF violation grave des CG que sont les traitements inhumains commise à l'encontre des prisonniers Vn à S-21 afin de favoriser le projet commun, et ce, au même titre que le CCH d'AAI à S-21 §4009

16.310 EDF violation grave des CG que sont les traitements inhumains, commise à l'encontre des prisonniers Vn à S-21, relevait du projet commun §4009

16.311 EDF violation grave des CG qui est le fait de causer intentionnellement de grandes souffrances ou de porter gravement atteinte à l'intégrité physique ou à la santé, commise à l'encontre des prisonniers Vn à S-21, peut être incluse dans le projet commun au même titre que le CCH d'AAI à S-21 §4010

16.312 EDF violation grave des CG qui est le fait de causer intentionnellement de grandes souffrances ou de porter gravement atteinte à l'intégrité physique ou à la santé, commise à l'encontre des prisonniers Vn à S-21, relevait du projet commun §4010

16.313 EDF violations graves des CG commises à l'encontre des prisonniers Vn à S-21 relevaient de la politique du PCK dirigée contre les Vn §4011

16.314 EDF les violations graves des CG commises à l'encontre des prisonniers Vn à S-21 relevaient du projet commun §4011

16.315 EDF définition et caractérisation du projet commun §4003-4005, 4011

Conclusion

16.316 EDF politiques ayant consisté à prendre des mesures particulières à l'encontre de la population Vn vivant au Cambodge étaient de nature criminelle §4012

Les Bouddhistes

16.317 ED saisine de faits HC pour apprécier l'élaboration de la politique alléguée relative aux mesures contre les Bouddhistes §4013

Existence de la politique

16.318 ED saisine de la preuve d'un mode opératoire systématique et généralisé visant à forcer les moines à se défroquer, puis à les expulser de leurs pagodes dans l'ensemble du pays et à détruire les pagodes ou les réaffecter à des usages profanes §4015

16.319 ED saisine preuve de l'interdiction du bouddhisme §4015-4016

16.320 EDF politique élaborée au niveau central d'abolir les pratiques bouddhiques et d'interdire le bouddhisme au KD §4017

Caractère criminel de la politique

16.321 EDF politique des mesures hostiles contre les Bouddhistes impliquait la commission de crimes relevant du projet commun §4018

16.322 EDF CCH faits constitutifs de persécution pour motifs religieux établi à TK §4019

16.323 EDF concordance avec preuve démontrant que persécution non limitée à TK §4020

16.324 EDF KS sur les motivations du Parti §4020

16.325 EDF intention partagée de traitement discriminatoire en raison de l'identification des Bouddhistes en tant que membres d'un groupe religieux §4020

16.326 EDF politique mise en oeuvre pour favoriser la réalisation du projet commun donc le CCH de persécution religieuse à TK relevait du projet commun §4021

Conclusion

16.327 EDF politique intrinsèquement liée au projet commun et criminelle §4022

Les anciens responsables de la RK

16.328 ED saisine §4023-4024

Existence de la politique

16.329 EDF tendance à la discrimination des responsables de la RK avant 1975 §4026-4031

16.330 EDF Duch sur les attaques alléguées dont les ex-RK ont fait l'objet en 04.1975 §4032

16.331 EDF PRAK Khorn sur les traitements subis par les militaires RK le 17.04.1975 §4033

16.332 EDF ordres de ne pas faire de mal aux militaires de la RK qui s'étaient rendus n'étaient qu'une ruse §4035, 4051

16.333 EDF mesures extrêmes prises dans la ZNO après la libération dont l'exécution d'au moins 250 anciens militaires RK à TPC §4036

16.334 EDF discours de KS sur la destruction de l'ancien régime après la libération §4037

16.335 EDF rassemblements 05.1975 de hauts dirigeants du PCK dont KS et évocation de la présence d'ennemis à l'intérieur du pays §4038

16.336 EDF recherches, arrestations, disparitions et exécutions des ex-RK et leurs familles en 1975 dans tout le Cambodge §4039-4041

16.337 EDF responsabilité pour les défaillances de « l'insoutenable » régime collectiviste attribuée à tous les éléments de l'ancien régime §4042-4043

16.338 EDF registres et biographies systématiquement examinés §4044

16.339 EDF examen des travaux de CHANDLER et SHORT §4045

16.340 EDF traitement discriminatoire de mi-1975 à fin 1976 §4046

16.341 EDF disparitions/arrestations/exécutions en 1977-1978 §4046

16.342 EDF ex-RK dans des centres de sécurité ou forcés de réaliser des travaux §4047

16.343 EDF rapports concernant l'arrestation des ex-RK « régulièrement » transmis à Pol Pot, NC, IS, VORN Vet et au bureau 870 en 1976-1977 §4047-4049

16.344 EDF mesures discriminatoires contre les ex-RK durant tout le KD et mises en oeuvre par le réseau administratif du Parti §4049

Caractère criminel de la politique

16.345 EDF politique ayant consisté à prendre des mesures hostiles contre les Ex-RK impliquant la commission de crimes relevant du projet commun §4050

16.346 EDF CCH de meurtre de ex-RK établi à S21 et KTC au lendemain du 17.04.1975 §4051

16.347 EDF « décision de tuer » prise et mise en oeuvre de façon systématique §4053

16.348 EDF politique mise en oeuvre afin de favoriser la réalisation du projet commun §4053

16.349 EDF CCH de meurtre de ex-RK à S-21 et KTC relevait du projet commun §4054-4057

16.350 EDF CCH de persécution pour motifs politiques établi contre les ex-RK pendant toute la période du KD dans les coopératives de TK, à KTC et S-21 et au B1J §4058

16.351 EDF ex-RK victimes de différentes manières d'arrestation, de détention, de torture et de disparition dans les coopératives de TK, à de KTC et S21, au site de travail du B1J §4059

16.352 EDF intention partagée de traitement discriminatoire de tous les ex-RK §4059

16.353 EDF politique mise en oeuvre afin de favoriser la réalisation du projet commun §4060

16.354 EDF CCH de persécution politique contre les ex-RK et leurs familles pendant tout KD à TK, KTC, B1J et S-21 relevant du projet commun §4060

Conclusion

16.355 EDF politique criminelle car intrinsèquement liée au projet commun et impliquant la commission des CCH de meurtre (du 20.04.1975 à fin 05.1975 et de 09.1975 au 06.01.1979) et de persécution pour motifs politiques (pendant tout le KD) comme moyen de réaliser le projet commun §4061

Réglementation du mariage

Existence de la politique

16.356 EF politique de réglementation de fondation des familles et mariage dès 1974 §4063

16.357 EF politique mise en œuvre dans tout le KD par le réseau administratif du Parti §4063

Caractère criminel de la politique

16.358 EDF politique impliquant la commission de crimes relevant du projet commun §4064

16.359 EDF CCH d'AAI commis à l'occasion des faits qualifiés de mariages forcés et de viols commis dans le contexte des mariages forcés §4065

16.360 EDF PCK cherchait activement à remplacer l'institution traditionnelle du mariage §4065

16.361 EDF mise en œuvre de la politique dans le but d'augmenter la population §4065

16.362 EDF célébrations des mariages et annonces concernant les politiques à suivre §4065

16.363 EDF mariage et consommation contraints pour satisfaire la volonté de l'*Angkar* §4065

16.364 EDF sanctions et/ou menace en cas de non-conformité à ces exigences §4065

16.365 EDF mariages arrangés de force §4066

16.366 EDF consommation du mariage imposée pour augmenter la population §4066

16.367 EDF politique mise en œuvre afin de favoriser la réalisation du projet commun §4066

16.368 EDF politique du mariage afin de servir à lutter contre le VN §4065-4066

16.369 EDF politique intrinsèquement liée au projet commun §4066

16.370 EDF le CCH d'AAI/mariages forcés et viols relevait du projet commun §4066

Conclusion

16.371 EDF la politique du mariage et de la fondation des familles a impliqué la commission du CCH d'AAI/mariages forcés et viols comme moyen de réaliser le projet commun, ce qui a donc eu pour effet de lui conférer un caractère criminel §4067

Qualification juridique des faits

16.372 EFD contenu et objectifs des politiques du PCK §4068-4074

16.373 EFD occultation de la preuve montrant différence entre le projet politique du PCK et son application dans les différentes zones §4068

16.374 EFD les politiques du PCK étaient intrinsèquement liées au projet commun et impliquaient la commission de crimes §4068

16.375 EFD le projet commun était en soi de nature criminelle §4068

16.376 EDF définition du projet commun §4068

16.377 EDF projet commun mis en œuvre dans tout le KD §4068

16.378 EDF projet commun mis en œuvre par tout le réseau administratif du Parti §4068

16.379 EDF projet commun mis en œuvre par le truchement d'au moins 5 politiques §4068

16.380 EFD identité des membres du groupe partageant le projet commun criminel §4069-4073

16.381 EDF supervision personnelle des hauts dirigeants du PCK dont KS à la mise en œuvre des différentes politiques §4070-4072

16.382 EDF participants à l'ECC dont KS se sont servis de personnes ayant agi en tant qu'auteurs directs pour commettre les crimes perpétrés en vue de la réalisation du projet commun §4073

16.383 EFD participants à l'ECC (dont KS) responsables des crimes établis pour avoir conçu, mis en œuvre, contrôlé les 5 politiques, pour y avoir contribué tout en occupant des positions d'autorité dans le KD §4073

16.384 EFD pouvoirs/rôles KS et adhésion aux aspects criminels du projet commun §4070, 4074

RESPONSABILITÉ PÉNALE DE KHIEU SAMPHAN

32. Dans la **section 18** du jugement écrit, la Chambre a notamment commis les erreurs suivantes :

ANALYSE DES ELEMENTS DONT LA CONNAISSANCE PAR L'ACCUSE EST REQUISE SELON LES DIFFERENTS MODES DE PARTICIPATION REPROCHES

18.1 ED variation niveau de connaissance requis selon le moment où les actes reprochés se sont produits §4204

Conscience que l'Accusé avait de ce que des crimes seraient très probablement commis

18.2 EF thèse de KS et dispositions "à accueillir les politiques" du PCK §4206

18.3 EF KS « membre important » de la direction du PCK n'a pu qu'avoir connaissance des politiques et modes opératoires apparus entre 1969 et 1975 §4207

18.4 EF décision du CC de 05.1972 sur la mise en place de force des marchés et des coopératives §4207

18.5 EF KS membre du CC en 1972 et pouvoir de décision §4207

18.6 EF KS a préconisé l'élimination des dirigeants de la RK et la libération du pays par des moyens violents §4207

18.7 EF omission du contexte de guerre civile §4207

18.8 EF KS au courant d'exécutions d'opposants politiques et de purges §4207

18.9 EFD traitement des moines bouddhistes entre 1973 et 1975 §4207

18.10 EF politique sur la fondation famille et arrangements de mariages début 1974 §4207

18.11 EF avant 1975 ceux avec des liens avec le VN fortement soupçonnés et recherchés §4207

18.12 EFD politiques mises en place pendant le KD pour réaliser le projet commun dont la mise en œuvre supposait la commission de crimes §4208

18.13 EF KS a renforcé le crédit du FUNK/GRUNK, façade pour masquer les activités du PCK après le 17.04.1975 §4208

18.14 EF KS et réunions du CP §4208

18.15 EF rôle de KS avant 1975 et connaissance des affaires du PCK du fait de sa « proximité » avec le « Centre du Parti » §4208

18.16 EF connaissance constante de KS §4208

18.17 EF absence de prise en compte de la loi du secret §4208

18.18 EFD KS au fait des politiques du PCK et des modes opératoires adoptés §4208

18.19 EFD conscience de KS de la réelle probabilité que la poursuite de la mise en œuvre des politiques entraînerait la commission de crimes §4208

Connaissance que l'Accusé avait de ce que des crimes étaient en train d'être commis

18.20 EFD connaissance de KS des crimes au moment où ils étaient commis §4209-4249

Coopératives et sites de travail

- 18.21** EF utilisation des propos de KS sur les coopératives et sites de travail §4210-4218
- 18.22** EFD fiabilité entretiens supposés avec KS §4211-4214
- 18.23** EF politique délibérée du PCK de rations alimentaires insuffisantes §4212
- 18.24** EFD connaissance par KS de la pénurie alimentaire à grande échelle §4212
- 18.25** EF propos tenus par ou attribués à KS sur le BTT en 1976 §4213
- 18.26** EF annonce de KS excluant toute idée selon laquelle il n'aurait pas personnellement été témoin des conditions endurées sur ces sites ou qu'il n'en avait pas connaissance §4213
- 18.27** EF propos de KS sur l'achat de médicaments pour les travailleurs §4214
- 18.28** EF propos de KS sur son rôle et disposition à donner des informations §4215
- 18.29** EFD connaissance par KS des conditions de vie à Preah Vihear §4216
- 18.30** EF connaissance par KS des conditions déplorables dans les coopératives et les sites de travail pendant le KD §4216
- 18.31** EF connaissance par KS du traitement discriminatoire du PN §4217
- 18.32** EFD connaissance par KS des crimes dans le cadre de la politique visant la création et l'exploitation des coopératives et des sites de travail §4209-4218

Centres de sécurité, sites d'exécutions et purges internes

- 18.33** EFD KS avait un lien avec la surveillance des centres de sécurité §4219
- 18.34** EF contribution de KS aux purges des cadres du PCK et des citoyens du KD §4219
- 18.35** EFD purges inextricablement liées à la création et au fonctionnement des centres de sécurité et des sites d'exécutions §4219
- 18.36** EDF lien entre connaissance de certaines arrestations/disparitions de cadres et connaissance des centres de sécurité et des crimes qui y étaient commis §4219
- 18.37** EFD dénaturation et interprétation erronée des propos de KS sur sa connaissance des arrestations et leur ampleur §4220
- 18.38** EFD utilisation de déclarations de KS post KD pour juger de sa connaissance que des crimes étaient en train d'être commis §4221-4224
- 18.39** EFD utilisation d'un entretien de KS avec HEDER §4221-4222
- 18.40** EDF connaissance de KS de l'arrestation et du décès de cadres de haut rang §4221-4224
- 18.41** EFD conclusion corroborée par des exemples illustrant la connaissance de KS §4224-4234
- 18.42** EDF connaissance par KS des circonstances du départ de Doeun de 870 §4225
- 18.43** EDF KS savait que Doeun a été arrêté et exécuté §4225
- 18.44** EDF connaissance de KS du fait de sa présence et participation aux réunions du CP et de ses liens « étroits » avec Pol Pot et NC et de leur proximité §4225
- 18.45** EFD KS a veillé à assurer les responsabilités de Doeun au bureau 870 après sa disparition §4225
- 18.46** EF KS a repris la supervision du comité du Commerce §4225
- 18.47** EFD lien entre la reprise des fonctions de supervision de Doeun sur le Comité du commerce par KS en 10.1976 et l'élimination de cadres du Ministère du Commerce §4225
- 18.48** EDF KS savait que Doeun avait fait l'objet de purges et a veillé à la continuité des responsabilités de ce dernier après son élimination §4225
- 18.49** EFD KS a assisté en 1976 à une formation politique à Borei Keila sur l'identification et l'élimination des traîtres et différents ennemis §4226
- 18.50** EDF accusations de KS contre CHAN Chakrei, KOY Thuon et KEO Meas § 4226
- 18.51** EF ER dénonçant CHAN Chakrei, Chhouk et KEA Meas à disposition de KS §4226
- 18.52** EDF connaissance de KS du sort de CHAN Chakrei, Chhouk et KOY Thuon à l'époque des faits §4226

- 18.53** EF utilisation d'un courrier adressé par HU Nim à KS sans preuve de réception §4227
- 18.54** EF utilisation des déclarations post KD de KS sur la disparition de HU Nim pour conclure à sa connaissance de son arrestation et de sa mort au moment des faits §4227
- 18.55** EDF après l'arrestation de HU Nim, KS a convoqué ses messagers pour interrogatoire §4227
- 18.56** EFD connaissance de KS de l'arrestation et mort de HU Nim à l'époque des faits §4227
- 18.57** EDF KS chargé d'enquêtes délicates pour identifier les ennemis §4228
- 18.58** EDF KS, en référence à une enquête visant CHOU Chet, a reconnu que des ennemis avaient été identifiés §4228
- 18.59** EF invitation adressée à KS pour participer à une réunion du CP pour décider du sort de CHOU Chet § 4228
- 18.60** EFD KS a pris part aux discussions du CP sur le sort à réserver à CHOU Chet §4228
- 18.61** EFD KS avait connaissance de l'exécution de CHOU Chet §4228
- 18.62** EDF "propos de KS" sur les motifs d'arrestation de VORN Vet et de SAO Phim §4229
- 18.63** EF présence de KS au 5^e Congrès du PCK au cours duquel VORN Vet a été arrêté §4229
- 18.64** EFD connaissance de KS du sort réservé à VORN Vet et SAO Phim sous le KD §4229
- 18.65** EFD KS a personnellement contribué aux purges dans les rangs du PCK §4230
- 18.66** EDF KS s'est occupé du confort de Phuong à K-3 pour sa convocation à K-1 pour rencontrer les membres du CP §4230
- 18.67** EFD KS a sciemment et activement facilité l'arrestation, l'emprisonnement et l'exécution de Phuong §4230
- 18.68** EFD KS était au fait de purges et d'exécutions généralisées de la population, d'arrestations à grande échelle de « réseaux » au niveau local §4231-4232
- 18.69** EDF télégramme de KS pour libérer les membres de sa belle-famille et rapport de MEAS Voehn informant KS des conditions et arrestations des habitants §4231-4233
- 18.70** EDF KS avait connaissance de l'arrestation et de la détention de civils et des conditions auxquelles a été confrontée la population dans tout le pays §4232-4234
- 18.71** EFD KS avait l'autorité, la position et l'influence lui permettant d'intervenir dans les affaires du Parti §4234
- 18.72** EFD connaissance de KS de l'arrestation de KANG Chap au moment des faits §4234
- 18.73** EFD connaissance de KS au moment des faits des crimes commis au cours des purges internes menées pendant toute la période du KD §4219-4235

Mesures dirigées contre certains groupes spécifiques

Les Chams

- 18.74** EFD existence de mesures dirigées contre les Chams et connaissance de KS §4236
- 18.75** EFD dénaturation des discours de KS en période de CA contre les Vn §4236
- 18.76** EFD corrélation discours KS et « politique génocidaire » du PCK à l'égard des Vn §4236
- 18.77** EDF KS informé de la mise en œuvre des politiques visant à établir une société khmère athée et homogène d'ouvriers-paysans §4236
- 18.78** EFD KS a apporté son soutien à un projet commun impliquant des crimes à l'encontre de la population chame §4236
- 18.79** EFD discrimination et ciblage de la population chame participaient du projet politique du PCK §4236
- 18.80** EFD KS savait que crimes commis à l'encontre des Chams pendant le KD §4236

Les Vietnamiens

- 18.81** EFD existence de mesures dirigées contre les Vn en tant que groupe, civils compris §4237
- 18.82** EF la politique de Pol Pot de « un contre 30 » visait aussi les civils Vn §4237

- 18.83** EFD KS a ouvertement prôné le renvoi des populations Vn au VN §4237
18.84 EFD propos de KS reflètent le projet commun visant à déporter les Vn §4237
18.85 EF propos de KS lancés sans distinction et dirigés contre population de souche Vn en général §4238
18.86 EDF KS a pris pour cible les Vn de manière discriminatoire (discours) §4238
18.87 EFD KS savait que les détenus Vn jouissaient du statut de personnes protégées et était au fait de mauvais traitements qui leur étaient infligés §4239
18.88 EDF KS savait que des crimes étaient commis contre les Vn pendant le KD §4239

Les Bouddhistes

- 18.89** ED dépassement de la saisine sur le traitement des Bouddhistes §4240-4243
18.90 EF intention du PCK d'éliminer le bouddhisme de la société cambodgienne et moyen d'atteindre cet objectif était de forcer les moines à se défroquer §4240
18.91 EF déclarations de KS comme subterfuge pour renforcer la légitimité du gouvernement intérimaire dominé par le PCK §4240
18.92 EF moines arrêtés et défroqués immédiatement après le 17.04.1975 à TK et dans le reste du pays, culte et pratiques bouddhistes interdits pendant tout le KD §4240
18.93 EFD l'élimination du bouddhisme faisait partie du projet commun §4240
18.94 EDF reconnaissance par KS que la position du PCK était d'interdire d'utiliser la religion pour renverser le Parti et s'opposer à ses objectifs §4241
18.95 EFD interprétation évolution discours de KS et connaissance des crimes §4240-4243
18.96 EFD propos attribués à KS §4241
18.97 EF virulents propos de KS en coulisses et instructions pour arranger les mariages en l'absence de moines §4242
18.98 ED le mariage hors des traditions bouddhistes était un crime §4242
18.99 EFD KS savait que des crimes étaient commis visant les Bouddhistes pendant la période du KD §4243

Les anciens responsables de la RK

- 18.100** EFD PCK a pris pour cible les ex-RK qui étaient victimes de discrimination et de mauvais traitements notamment de meurtres pendant tout le KD §4244
18.101 EFD KS a un joué un rôle déterminant dans la victoire du PCK du 17.04.1975 §4244
18.102 EFD dénaturation des discours de KS en 1972 et particularité des discours en temps de de guerre occultée §4244-4246
18.103 EFD connaissance par KS des crimes à l'encontre des ex-RK §4246

Réglementation du mariage

- 18.104** EFD KS a donné instruction à tous les ministères d'arranger des mariages pour faire des enfants et accroître la population §4247
18.105 EDF instructions de KS effectivement mises en œuvre, notamment au sein du Ministère du commerce sous sa supervision directe, où des quotas ont été mis en place §4247
18.106 ED utilisation de déclarations de KS rapportées par NS §4248
18.107 EFD promotion du mariage dans les discours de KS §4248
18.108 EDF propos de KS exhortant la population à se départir de ses sentiments personnels en faveur de l'*Angkar* qui devait désormais se substituer aux parents §4248
18.109 EFD KS savait que des crimes étaient commis dans le cadre de la politique du PCK sur la réglementation du mariage §4249

Connaissance par l'Accusé de ce que des crimes avaient été commis

- 18.110 EF connaissance de KS de courriers d'organisations internationales vu ses "liens étroits" avec IS et le MAE §4250
- 18.111 EF déclarations et publications de KS et connaissance des crimes commis §4251
- 18.112 EF connaissance de KS des crimes commis (coopératives et sites de travail) §4251
- 18.113 EF connaissance de KS des crimes commis (purges internes) §4251
- 18.114 EFD utilisation déclarations de KS post KD pour induire sa connaissance §4252-4253
- 18.115 EFD séances d'études auxquelles aurait participé KS et leur contenu §4253
- 18.116 EFD accès aux docs internes du PCK dont les ER §4253
- 18.117 EF KS et discours d'autres hauts responsables sur la mise en œuvre des politiques §4253
- 18.118 EF réception de lettres d'organismes internationaux en tant que chef d'Etat §4253
- 18.119 EFD KS a « également » eu connaissance des crimes après les faits §4254

COMMISSION DU FAIT D'UNE PARTICIPATION A UNE ECC

- 18.120 ED participation au projet commun et contribution significative §4255-4256
- 18.121 EDF membres et définition du projet commun §4256

Contribution au projet commun

Soutien apporté au projet commun

- 18.122 EF soutien de KS au projet commun depuis 1967 §4257
- 18.123 EF KS membre de plein droit au CC et 4^e Congrès du Parti §4257
- 18.124 EFD KS favorable aux objectifs révolutionnaires du PCK §4257
- 18.125 EFD KS a soutenu, "tacitement" encouragé, légitimé par sa présence et donc facilité la réalisation du projet commun §4257
- 18.126 EDF discours de KS à la 5^e conférence des pays non alignés §4257
- 18.127 EDF KS a « continué d'apporter » son soutien au PCK et ses politiques en étant membre du PCK et Président du Présidium d'Etat de 1976 à 1979 §4257
- 18.128 EDF participation régulière de KS aux réunions du CP où décisions cruciales prises §4257
- 18.129 EFD sur les fonctions de KS tout au long du KD §4257
- 18.130 EDF preuves du soutien et de l'assistance que KS n'a cessé d'apporter au PCK dans la réalisation de ses objectifs §4257
- 18.131 EF participation régulière de KS aux réunions du CP où débats sur des questions essentielles du projet commun §4258
- 18.132 EF participation de KS aux discussions sur identification et purge des ennemis §4258
- 18.133 EDF conclusions tirées de la présence de KS à des réunions du CP §4258
- 18.134 EF participation de KS aux Congrès du PCK §4259
- 18.135 EF dans l'analyse du principe CD §4259
- 18.136 EF participation aux réunions du CC §4259
- 18.137 EFD accord donné par KS pour encourager l'objectif de « 3 tonnes par hectare » §4259
- 18.138 EFD reproche à KS d'avoir défendu la Constitution du KD §4259
- 18.139 EFD approbation par KS en tant que membre du CC de la délégation du pouvoir de décider de l'exécution à différents échelons du PCK §4260
- 18.140 EF contribution de KS à la publication d'un mémorandum du CC de 1978 §4260
- 18.141 EFD absence d'impact de ce mémorandum et non application aux Vn §4260
- 18.142 EDF soumission des Vn aux "méthodes de la branche spéciale" §4260
- 18.143 EFD assistance au 5^e Congrès du PCK et arrestation de VORN Vet §4260

18.144 EFD adhésion de KS au projet commun et soutien public tout le KD §4257-4261

Promotion du projet commun

18.145 EDF conclusions sur un Congrès incertain §4262

18.146 EDF en tirant des conclusions incriminantes sur une résolution du gouvernement visant à reconstruire une société sans classe et sans exploitation et dans laquelle chaque citoyen contribuerait à la construction et défense du pays §4262

18.147 EDF en évoquant des standards de pensées communiste et socialiste pour en tirer des conclusions incriminantes §4262

18.148 EFD participation de KS et contenu des réunions à la Pagode d'argent en 1975 §4262

18.149 EFD contribution de KS à perpétuer la ligne du PCK §4260-4262

18.150 EFD déclarations de KS dans et sur ses discours durant le KD §4263

18.151 EFD KS a adhéré au projet commun et était un haut dirigeant l'ayant activement, énergiquement et publiquement, prôné, confirmé et défendu, aussi bien à l'intérieur du pays que sur la scène internationale §4264

Encouragement, incitation et légitimation visant la mise en œuvre du projet commun

18.152 EFD KS du fait de ses différents postes s'est servi de ses attributions pour légitimer dans ses discours et prises de paroles publiques le projet commun et ses politiques afférentes à l'intérieur et à l'extérieur du pays §4265

18.153 EFD KS a promu les aspects criminels du projet commun §4265-4270

18.154 EFD utilisation des déclarations post KD de KS pour conclure à des encouragements et légitimation des crimes au moment des faits §4265

18.155 EFD récit de NS sur les conditions de travail dans ses visites dans le pays avec KS §4265

18.156 EF déclarations de KS sur coopératives et certains grands travaux §4266-4267

18.157 EFD promotion par KS de la politique visant à accroître la population et à encourager des mariages incompatibles avec les traditions du bouddhisme dont abolition voulue §4268

18.158 EFD KS a cherché à occulter des crimes d'ex-RK §4268

18.159 EFD KS a tenu des discours incitant à la haine des Vn dans leur ensemble §4269

18.160 EDF KS a non seulement adhéré au projet commun mais a aussi encouragé et incité à le mettre en œuvre au moyen de différentes politiques §4270

18.161 EDF KS a usé de ses fonctions de haut dirigeant pour légitimer le projet commun §4270

Instructions quant à la mise en œuvre du projet commun

18.162 EDF assistance à des événements et prises de parole de KS concernant les Vn §4271

18.163 EFD KS a légitimé la chasse aux ennemis dans le pays dans des rassemblements divers et sessions d'éducation §4272

18.164 EDF présence de KS à un rassemblement du PCK en 05.1975 §4272

18.165 EF propos tenus par KS à la population sur le but de la révolution §4272

18.166 EF exhortations de KS à débusquer les ennemis infiltrés, opposants et obstacles §4272

18.167 EF formation par KS de cadres de l'administration du commerce §4272

18.168 EDF réitérations par KS de la dénonciation de NC à l'encontre de CHAN Chakrei, KOY Thuon et KEO Meas §4272

18.169 EDF participation et présidence de KS à une session de formation à Borei Keila à la mi-1978 §4272

18.170 EFD KS s'est adressé à des cadres et a personnellement encouragé la réalisation de plans de travail par tous les moyens nécessaires et sans considération de la population notamment du PN et en éliminant les ennemis §4273

18.171 EFD instruction de KS d'arranger les mariages pour accroître les forces du pays §4273

18.172 EDF instruction mise en œuvre, notamment au Ministère du commerce §4273

18.173 EFD KS a non seulement adhéré au projet commun mais a aussi activement donné des instructions en vue de sa mise en oeuvre au moyen de différentes politiques §4271-4274

Facilitation et contrôle de la mise en œuvre du projet commun

18.174 EDF KS, membre du bureau 870 et chargé de superviser le commerce et les échanges du KD, a favorisé l'administration du KD §4276

18.175 EFD KS superviseur des questions relatives au Commerce §4276

18.176 EDF KS s'est personnellement assuré que les fonctions de Doeun du bureau 870 continuaient d'être remplies après sa disparition §4276

18.177 EFD pénuries alimentaires étaient du fait des politiques de réquisition du riz du "Centre du Parti" §4276

18.178 EF politiques de réquisition du riz du "Centre du Parti" §4276

18.179 EDF pénuries alimentaires des travailleurs des coopératives et des ouvriers ne faisaient pas partie des préoccupations des dirigeants §4276

18.180 EFD fonctions de KS et rôle en matière d'exportation/importation §4276

18.181 EF position exceptionnelle de KS au sein du PCK et connaissance §4277

18.182 EF présence régulière aux réunions du CP et connaissance §4277

18.183 EF KS à des réunions au cours desquelles le sort de cadres a été décidé §4277

18.184 EF KS a contribué à des enquêtes ayant abouti à des purges §4277

18.185 EDF participation de KS à un système de purges internes §4277

18.186 EFD « assentiment silencieux » de KS aux mauvais traitements de civils §4277

18.187 EDF dissimulation de KS au monde extérieur des événements qui se produisaient à l'intérieur du KD §4277

18.188 EFD KS a non seulement adhéré au projet commun, mais en a également facilité et contrôlé la mise en oeuvre au moyen des différentes politiques arrêtées §4275-4278

Élément intentionnel

18.189 ED élément intentionnel s'appliquant à la fois à la participation au projet commun et à la commission de crimes qui en découlent §4279

18.190 EFD KS appartenait à un ensemble de personnes ayant agi de concert pour exécuter le projet commun auquel il a contribué §4279

18.191 EFD intention de KS de participer au projet commun §4279

18.192 EFD intention de KS de commettre les crimes sous-jacents §4280-4307

Coopératives et sites de travail

18.193 EFD crimes établis dans les sites objet de 002/02 s'inscrivant dans le cadre du projet commun au titre de la politique des coopératives et sites de travail §4280

18.194 EDF KS a soutenu le projet commun durant tout le KD pour la création/exploitation des coopératives et sites de travail §4281

18.195 EF KS a participé à l'élaboration et à la discussion des objectifs de production, a réclamé des quotas et a exhorté à atteindre et dépasser les objectifs quel qu'en soit le prix §4281

18.196 EF KS savait que des conditions de travail et de vie déplorables étaient intentionnellement imposées dans les coopératives et les sites de travail dans tout le pays et soutenait quand même la mise en oeuvre des plans du PCK §4281

18.197 EF contribution de KS à la poursuite de ce système au détriment de la population §4281

18.198 EF KS a encouragé les cadres à donner plus de travail au PN et à le priver de nourriture adéquate §4281

18.199 EDF KS animé de l'intention spécifique d'opérer une discrimination à l'encontre des ennemis du Parti pour motifs politiques §4281

18.200 EF KS avait l'intention que le sort des ennemis soit réglé en secret §4281

18.201 EFD intention de KS dans le cadre de ses fonctions et actions que des crimes soient commis dans les coopératives et sur les sites de travail §4281-4882

18.202 EFD KS partageait l'intention de commettre les CCH de meurtre, de réduction en esclavage et d'AAI/atteintes à la dignité humaine et disparitions forcées §4282

18.203 EFD animé de l'intention spécifique de faire subir une discrimination et des mauvais traitements aux ennemis du Parti, KS partageait l'intention de commettre le CCH de persécution pour motifs politiques §4281-4282

Centres de sécurité, sites d'exécution et purges internes

18.204 EDF crimes perpétrés dans les centres de sécurité objet de 002/02 s'inscrivaient dans le cadre du projet commun au titre de la politique des ennemis §4283

18.205 EDF contribution de KS aux purges dans l'ensemble du pays §4284-4286

18.206 EDF purges inextricablement liées à la politique visant la création des centres de sécurité et des sites d'exécution §4284

18.207 EDF KS a démontré une connaissance approfondie des circonstances ayant entouré l'arrestation d'autres dirigeants §4284

18.208 EDF KS a eu connaissance des arrestations de dirigeants éminents du Parti et s'y est montré favorable §4284

18.209 EDF exhortation les cadres à identifier les ennemis, incitant notamment à la colère §4285

18.210 EDF intention spécifique de KS d'opérer une discrimination à l'encontre des ennemis du Parti §4285

18.211 EDF KS avait connaissance des arrestations généralisées au niveau local et était informé des détentions arbitraires et des conditions de détention à Preah Vihear §4285

18.212 EDF soutien de KS à la défense des objectifs révolutionnaires 25 ans après la chute du régime §4285

18.213 EDF KS n'ignorait pas les exécutions à grande échelle pendant tout le KD §4286

18.214 EDF KS a approuvé l'arrestation, la détention, la torture et les exécutions extrajudiciaires arbitraires des autres dirigeants du PCK §4286

18.215 EDF KS a cherché à se distancier des actes imputables à l'échelon supérieur §4286

18.216 EDF KS a activement poursuivi le projet commun de mettre en œuvre rapidement la révolution socialiste afin de défendre le pays contre les ennemis §4286

18.217 EDF KS a démontré sa capacité d'empêcher les traitements épouvantables et le massacre de ses compatriotes et ne l'a pas fait pour les autres qui ont péri §4286

18.218 EDF KS avait l'intention que des crimes soient commis dans le cadre de la politique des ennemis du PCK §4287

18.219 EFD KS partageait l'intention de commettre les CCH de meurtre, de réduction en esclavage et d'AAI/atteintes à la dignité disparitions forcées §4287

18.220 EFD animé de l'intention spécifique de faire subir une discrimination et des mauvais traitements aux ennemis du Parti, KS partageait l'intention de commettre le CCH de persécution pour motifs politiques §4287

Mesures dirigées contre certains groupes spécifiques

Les Chams

18.221 EFD crimes à l'encontre des Chams établis s'inscrivaient dans le cadre du projet commun au titre de la politique du PCK de mesures hostiles à leur rencontre §4288

18.222 EFD traitement des Chams à la pagode Au Trakuon et dans le centre de sécurité de Trea correspondait à la mise en œuvre de la politique du PCK contre les ennemis §4289

18.223 EFD intention spécifique de KS d'exercer une discrimination des ennemis §4289

18.224 EFD politiques discriminatoires mises en œuvre contre les Chams §4289

18.225 EFD intention discriminatoire spécifique de KS contre les Chams en tant que tel s'explique par l'intention discriminatoire à l'encontre des ennemis en raison de leurs liens politiques, réels ou supposés et le soutien qu'il y a apporté §4289

18.226 EFD KS animé de l'intention que les crimes contre les Chams (à l'exception du génocide) soient commis dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du PCK ayant consisté à prendre des mesures hostiles à leur encontre §4289

18.227 EFD KS partageait l'intention de commettre les CCH de meurtre, d'extermination, d'emprisonnement, de torture, de persécution pour motifs politiques et religieux et d'AAI/transferts forcés à l'égard des Chams §4289

Les Vietnamiens

18.228 EFD les crimes établis contre les Vn s'inscrivaient dans le projet commun §4291

18.229 EDF déclarations de KS sur les Vn notamment appels en vue de transférer la population Vn au VN §4292

18.230 EFD KS partageait avec les autres participants à l'ECC l'intention de déporter les populations Vn vers le VN et a commis en conséquence le CCH de déportation entre le 17.04.1975 et 04.1977 §4292

18.231 EDF propos et actes de KS dénotant le mépris qu'il vouait aux Vn §4293

18.232 EFD KS animé de l'intention directe de tuer à grande échelle les Vn au Cambodge de 04.1977 au 06.01.1979 §4393

18.233 EFD KS partageait l'intention de commettre les CCH de meurtre et d'extermination contre les Vn §4293

18.234 EFD KS était animé de l'intention de tuer procédant de l'intention spécifique d'exercer une discrimination à l'encontre des Vn pour des motifs fondés sur la race §4293

18.235 EFD KS partageait l'intention spécifique de commettre le CCH de persécution pour motifs raciaux, les actes discriminatoires visés étant les meurtres délibérés de Vn perpétrés à grande échelle §4293

18.236 EFD les propos et actes de KS montrent qu'il était animé de l'intention génocidaire de détruire les Vn en tant que groupe racial, national et ethnique, en tant que tel §4294

18.237 EFD les Vn devaient être détruits au moyen du meurtre à grande échelle des Vn vivant au KD §4294

18.238 EFD KS partageait l'intention génocidaire de commettre le crime de génocide par meurtre des membres du groupe racial, national et ethnique Vn §4294

18.239 EFD KS savait que les Vn détenus à S-21 jouissaient du statut de personnes protégées §4295

18.240 EDF KS soutenait le plan révolutionnaire concernant les ennemis et partageait l'intention de commettre les crimes sous-tendant la politique relative à la création des centres de sécurité et des sites d'exécution §4295

18.241 EFD KS partageait l'intention de commettre des violations graves des CG à l'encontre des Vn détenus à S-21 §4295

Les Bouddhistes

18.242 EFD CCH de persécution pour motifs religieux commis dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de mesures hostiles contre les moines bouddhistes §4296

18.243 EFD ce crime s'inscrivait dans le cadre du projet commun §4296

18.244 EF KS a renforcé le crédit du FUNK/GRUNK en faisant l'éloge du Sangha et en maintenant l'impression de normalité du nouveau régime §4297

18.245 EF KS a apporté son soutien à cette mascarade de normalité, avant de cesser de faire référence aux moines tout en encourageant l'arrangement des mariages contrairement aux traditions bouddhistes §4297

18.246 EDF intention spécifique KS d'exercer une discrimination contre les Bouddhistes §4298

18.247 EDF intention de KS d'éradiquer le bouddhisme au Cambodge §4298

18.248 EFD KS partageait l'intention spécifique de commettre le CCH de persécution pour motifs religieux §4298

Les anciens responsables de la RK

18.249 EFD CCH de persécution pour motifs politiques établi à divers endroits à différentes périodes s'inscrivait dans le cadre du projet commun durant tout le KD au titre de la politique de mesures hostiles contre les ex-RK §4299

18.250 EFD KS rôle de 1er plan afin d'assurer la victoire du PCK le 17.04.1975 §4300

18.251 EFD KS a appelé à l'exécution des dirigeants de la RK et a été un fervent adepte des politiques discriminatoires du Parti pendant tout le KD §4300

18.252 EDF KS partageait l'intention spécifique d'exercer une discrimination contre tous les ex-RK pour des considérations tenant à leur statut politique §4300

18.253 EDF intention spécifique de KS de les soumettre à de mauvais traitements §4300

18.254 EFD KS partageait l'intention spécifique de commettre le CCH de persécution pour motifs politiques contre les ex-RK pendant tout le KD §4300

18.255 EFD CCH de meurtre de ex-RK établi à S21 et KTC dans le projet commun §4301

18.256 EDF appels de KS concordant avec les faits survenus à S21 et KTC d'identification et d'exécutions des ex-RK et de leurs familles §4302

18.257 EDF ex-RK visés par la politique des ennemis §4302

18.258 EDF KS partageait l'intention de commettre le CCH de meurtre du fait de sa participation à l'ECC §4301-4302

Réglementation du mariage

18.259 EFD les CCH d'AAI/mariages forcés et viols établis faisaient partie de la politique du PCK de réglementer le mariage §4303

18.260 EDF ces crimes s'inscrivaient dans le cadre du projet commun §4303

18.261 EDF KS préconisait l'augmentation rapide de la population et encourageait parallèlement à se départir de ses sentiments personnels en faveur de l'*Angkar* §4304

18.262 EDF instructions de KS à tous les ministères d'arranger les mariages afin de production et accroissement de la population §4304

18.263 EFD KS a agi avec l'intention que des crimes soient commis dans le cadre de la politique nationale du PCK ayant pour objet de réglementer le mariage §4305

18.264 EFD KS partageait l'intention de commettre le CCH d'AAI/mariages forcés et de viols commis dans le contexte des mariages forcés §4305

Conclusion relative à l'ECC

18.265 EFD KS a participé au projet commun §4306

18.266 EFD dans le cadre de ses fonctions, actions et discours, KS a contribué de manière significative à la commission des crimes de 002/02 perpétrés par les cadres du PCK §4306

18.267 EDF action des auteurs principaux en vue de réaliser le projet commun sur l'ordre ou sous le commandement des autres participants à l'ECC §4306

18.268 EDF KS partageait l'intention de commettre les crimes s'inscrivant dans le projet commun §4306

18.269-18.276 EDF KS a commis (ECC) le CCH meurtre (intention directe) au BTT (18.269), au B1J (18.270), à S-21 (18.271), à KTC (18.272), à AuKg (18.273), à PK (18.274), de Vn (18.275), de Chams (18.276) §4306

18.277-18.281 EDF KS a commis (ECC) le CCH extermination à S-21 à KTC (18.277), à AuKg (18.278), PK (18.279 ED), de Vn (18.280), de Chams (18.281) §4306

18.282 EDF KS a commis (ECC) le CCH déportation de Vn §4306

18.283-18.289 EDF KS a commis (ECC) le CCH réduction en esclavage à TK au BTT (18.283), au B1J (18.284), à l'AKC (18.285), à S-21 (18.286), à KTC (18.287), à AuKg (18.288), à PK (18.289) §4306

18.290-18.293 EDF KS a commis (ECC) le CCH emprisonnement à S-21 à KTC (18.290), à AuKg (18.291), à PK (18.292), de Chams (18.293) §4306

18.294-18.296 KS a commis (ECC) le CCH torture à S-21 (18.294), à KTC (18.295), de Chams (18.296) §4306

18.297-18.305 EDF KS a commis (ECC) le CCH persécution pour motifs politiques à TK au BTT (18.297), au B1J (18.298), à l'AKC (18.299), à S-21 (18.300), à KTC (18.301), à Au Kg (18.302), à PK (18.303), ex-RK (18.304), de Chams (18.305) §4306

18.306-18.307 EDF KS a commis (ECC) le CCH persécution pour motifs religieux de bouddhistes à TK (18.306), de Chams (18.307) §4306

18.308-18.311 EDF KS a commis (ECC) le CCH persécution pour motifs raciaux de Vn (18.308), y compris à TK (18.309), à S-21 (18.310) et à AuKg (18.311) §4306

18.312-18.319 EDF KS a commis (ECC) le CCH AAI/atteintes à la dignité à TK (18.312), au BTT (18.313), au B1J (18.314), à l'AKC (18.315), à S-21 (18.316), à KTC (18.317), à AuKg (18.318), PK (18.319) §4306

18.320-18.325 EDF KS a commis (ECC) le CCH AAI/disparitions forcées à TK (18.320), au BTT (18.321), au B1J (18.322), à l'AKC (18.323), à KTC (18.324), à PK (18.325) §4306

18.326 EDF KS a commis (ECC) le CCH AAI/transferts forcés de Chams §4306

18.327 EDF KS a commis (ECC) le CCH AAI/mariages forcés §4306

18.328 EDF KS a commis (ECC) le CCH AAI/viols dans le cadre des mariages §4306

18.329 EDF KS a commis (ECC) le génocide par meurtre des membres du groupe ethnique, national et racial Vn §4307

18.330-18.335 EDF KS a commis (ECC), à S-21, les violations CG homicide intentionnel (18.330), torture (18.331), traitements inhumains (18.332), souffrances ou atteintes (18.333), privation de procès (18.334), détention illégale de civils (18.335) §4307

AUTRES MODES DE PARTICIPATION

18.336 EDF en requalifiant certains faits en CCH meurtre avec dol éventuel et en changeant le mode de responsabilité au titre de l'A&E alors que cela n'était pas prévu dans les poursuites §4311

Aide et encouragement

18.337 EDF assistance de KS à diverses réunions, soutien moral et encouragement implicite aux organes décisionnels ayant poursuivi leurs efforts en vue de la planification et de la mise en œuvre de projets criminels §4313

18.338 EDF soutien moral et implicite au titre de l'A&E sans définition §4313-4316

18.339 EDF KS a ouvertement et activement encouragé et apporté son soutien moral aux cadres du PCK dans la mise en œuvre des politiques du "Centre du Parti" §4314

- 18.340** EDF éloges de la main d'œuvre et exhortations à la population à réaliser les objectifs du Parti §4314
- 18.341** EDF observation des conditions de vie et de travail lors de visites de sites §4314
- 18.342** EDF KS « garant moral du régime du KD », sa présence dans les coopératives et sites de travail légitimait la mise en œuvre absolue de politiques criminelles §4314
- 18.343** EDF les « éloges » de KS par la suite encourageaient les cadres à maintenir des conditions de travail permettant d'atteindre les objectifs fixés par le Parti §4314
- 18.344** EDF KS conscient que les conditions imposées dans les coopératives et sur les sites de travail entraîneraient vraisemblablement des décès §4315
- 18.345** EDF actes de KS et incidence importante sur le décès d'ouvriers §4315
- 18.346** EFD KS avait en tout temps connaissance des éléments essentiels des crimes commis par les auteurs directs §4315
- 18.347** EFD KS a facilité la commission du CCH de meurtre avec dol éventuel dans les coopératives et sur les sites de travail §4315
- 18.348** EF connaissance par KS des arrestations, détentions, mauvais traitements et exécutions §4316
- 18.349** EDF position unique de KS au sein du Parti et concours lors de réunions au cours desquelles le sort des ennemis a été débattu §4316
- 18.350** EDF participation de KS aux processus de prise de décision du PCK §4316
- 18.351** EDF KS a ouvertement appelé à l'exécution des traîtres au Parti ou à la Révolution §4316
- 18.352** EDF KS de manière générale au fait de la famine, du manque de médicaments adéquats et efficaces et des mauvais traitements infligés aux ennemis dans les coopératives et sur les sites de travail au titre de la mise en œuvre des politiques du Parti menée de façon absolue §4316
- 18.353** EDF conscience par KS de la réelle probabilité que ces pratiques soient appliquées dans les centres de sécurité §4316
- 18.354** EDF KS conscient que les conditions imposées dans les centres de sécurité entraîneraient vraisemblablement des décès §4317
- 18.355** EDF actes KS et effet important sur commission des crimes par les cadres du PCK §4317
- 18.356** EFD KS avait en tout temps connaissance des éléments essentiels des crimes commis par les auteurs directs §4317
- 18.357** EDF KS a aidé et facilité la commission du CCH de meurtre (avec dol éventuel) dans les centres de sécurité et dans le cadre des purges internes §4317
- 18.358-18.364** EDF KS a aidé et encouragé le CCH meurtre (dol éventuel) à TK (18.358), au B1J (18.359), au BTT (18.360), à l'AKC (18.361), à S-21 (18.362), à KTC (18.363), à PK (18.364) §4318

CONCLUSION GENERALE CONCERNANT LA RESPONSABILITE PENALE INDIVIDUELLE

- 18.365** EDF KS a commis (ECC) les crimes mentionnés au §4236
- 18.366** EDF KS responsable pour l'ensemble des crimes ayant été commis du fait de sa participation à une ECC dès lors qu'il a partagé l'intention directe, discriminatoire et spécifique des autres participants à ladite ECC §4237
- 18.367** EDF KS a aidé et encouragé à commettre les crimes mentionnés au §4328

CUMUL DE DÉCLARATIONS DE CULPABILITÉ

33. Dans la **section 19** du jugement écrit, la Chambre a commis une erreur :

19.1 ED cumul de déclarations de culpabilité avec celle d'extermination à PK §4337, 4341

DÉTERMINATION DE LA PEINE

34. Dans la **section 20** du jugement écrit, la Chambre notamment commis les erreurs suivantes :

20.1 EDF sélection de déclarations de KS pour la peine §4345

20.2 ED objectifs et critères de détermination de la peine §4348-4349

20.3 ED prise en compte de circonstances aggravantes pertinentes §4350-4351

20.4 ED prise en compte de circonstance atténuantes pertinentes §4350, 4352-4354

20.5 ED disjonction, nouvelles déclarations de culpabilité et peine §4357-4360

20.6 EDF facteurs jugés pertinents pour déterminer la gravité des crimes §4361-4376

20.7 EDF rôle de KS étendu et déterminant dans la commission des crimes §4382-4385

20.8 EDF circonstances aggravantes pour KS §4386, 4389-4390

20.9 EDF circonstances atténuantes pour KS §4391, 4396-4398

20.10 EDF témoins de personnalité concernant KS §4399

20.11 EDF peine infligée à KS §4400, 4402

PAR CES MOTIFS

35. La Défense de KHIEU Samphân demande à la Chambre de la Cour suprême :

- *à titre principal*, de CONSTATER l'invalidité du jugement ;
- *à titre subsidiaire*, d'INFIRMER le jugement et de PRONONCER des verdicts de non-culpabilité sur chaque chef d'accusation ;
- *à titre infiniment subsidiaire*, de RÉVISER la condamnation et PRONONCER une peine d'emprisonnement à temps.

Sous toutes réserves,

Me KONG Sam Onn	Phnom Penh	
Me Anta GUISSÉ	Phnom Penh	